



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1686,9

Eur. 511<sup>m</sup> - 1686, 9

Mercur

77

<36624555100016

<36624555100016

Bayer. Staatsbibliothek

33



# MERCURE

## GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

SEPTEMBRE 1686.

*Divisé en deux Parties.*



AV PALAIS.  
A PARIS,

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant le  
premier jour de chaque Mois, & on  
le vendra, Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

**A P A R I S,**

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez la Veuve **C. BLAGEART**, Court-  
Neuve du Palais, **AU DAUPHIN.**

Et **T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie.

**M. DC. LXXXVI.**

**AVEC PRIVILEGE DU ROI.**

Bayrische  
Staatsbibliothek  
München



## AU LECTEUR.

**C**E *Mercur* est divisé  
en deux Volumes, par-  
ce que la matiere qui le  
remplit, n'auroit pû entrer  
toute entiere dans un seul.  
Quelques Particuliers, car  
je ferois tort au Public, se  
j'osois l'en accuser, se sont  
plaints souvent de ce que les  
secondes Parties n'entroient  
pas dans les premieres, com-  
me si deux Volumes d'une  
à ij

## AU LECTEUR.

égale grosseur , pouvoient estre réduits en un seul. Ils apportent pour raison, que lors que cette abondance de matiere se rencontre, on doit retrancher quelques Pièces galantes & d'érudition. Il y a deux réponses à cela ; l'une, qu'il faut que le premier Volume ait toujours son mélange ordinaire, parce que le but que l'on a dans cet Ouvrage estant de le rendre propre à toutes sortes de personnes, il faut des

## AU LECTEUR.

Vers, des Galanteries, & des Pièces détachées pour ceux qui n'aiment pas les Nouvelles ; des Pièces d'érudition pour les Sçavans, & des Nouvelles pour ceux que ces sortes de choses ne touchent point. Ainsi chacun est content, ou doit l'être du moins en partie ; car les Galans ne voudroient que des Vers & des Histoires, & les Nouvellistes que des Nouvelles. Mais quand on voudroit satisfaire ceux

à iij

## AU LECTEUR.

qui demandent qu'on retranche quelques Ouvrages galans, lors qu'il se rencontre des sujets de secondes Parties, afin de les faire entrer dans la première, le pourroit on, & le quart tout au plus d'un Volume qu'on trouveroit à retrancher, feroit il assez de place pour en faire entrer un entier dans le mesme Volume? On a tâché de le contenter il y a un mois ou deux, en mettant la Relation de

## AD LECTEUR.

Voyage de M. le Chevalier  
de Chaumont à Siam, dans  
le Mercure; mais comme il  
fut impossible de la faire en-  
trer entiere, il falut avoir  
recours à un second Volu-  
me que l'on vouloit éviter;  
ce qui a donné lieu au Pu-  
blic de se plaindre de ce que  
la Relation n'estoit pas tou-  
te dans un seul Volume.  
Cela est cause qu'on s'arre-  
stera à lavis du plus grand  
nombre; Et quand il se  
trouvera assez de belle ma-

## AU LECTEUR.

*tiere pour faire une seconde Partie, on satisfera le Public là-dessus. Ces seconds Tomes sont des Ouvrages d'un grand travail, & contiennent des détails si recherchez, & si curieux, que la posterité ne les trouvera pas ailleurs. Le Siege de Vienne, l'Histoire du Siege de Luxembourg, la Relation de tout ce qui s'est fait devant Gennes par l'Armée Navale du Roy, le Mariage de Mon-*

AU LECTEUR.

seigneur le Dauphin, &  
celuy de la Reine d'Espa-  
gne, sont des Morceaux  
d'Histoire traitez à fond,  
Et le Public a paru ravi de  
les avoir separez, pour n'e-  
stre point embarrassé à les  
chercher parmi les autres  
Nouvelles du Mercure. Si  
ce qu'il en couste à quelques  
Particuliers pour avoir les  
secondes Parties les fait  
parler, on peut leur répon-  
dre que l'on n'en profite pas,  
que les Recherches qu'on est

## AU LECTEUR.

obligé de faire pour ces sortes d'Ouvrages reviennent à beaucoup, & que ceux qui les font imprimer dans les Pays Etrangers sur les Exemplaires de Paris, & qui les distribuent dans toute l'Europe, en ont seuls tout le profit ; de sorte qu'on ne les fait qu'afin d'avoir le plaisir de soutenir la gloire du Mercure, & pour montrer qu'il ne luy échape rien. La seconde Partie qu'on donne aujour-

AU LECTEUR.

*d'huy a pour Titre*, Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant la Reception qui leur a esté faite dans les Villes où ils ont passé, leur Entrée à Paris, les Ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont eüe du Roy & de la Maison Royale, les Complimens qu'ils ont faits, la Description des Lieux où ils ont esté, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce

AU LECTEUR.

qu'ils ont vû. Ce Titre marque assez les choses curieuses que ce Volume renferme, & quand il n'y auroit rien des Ambassadeurs de Siam, les Descriptions seules des endroits de Paris où ils ont esté, peuvent apprendre des choses dont j'amaïs personne ne s'est avisé de parler.

MERCURE



MERCURE  
GALANT

SEPTEMBRE 1686.

**J**E me sens si penetré de  
ce que j'ay à vous dire au  
commencement de cette  
Lettre, que ne sçachant de  
quels termes me servir pour  
bien exprimer ce que je pen-  
se, j'aime mieux me taire, &  
Septembre 1686. A

## 2 MERCURE

vous envoyer l'Edit de l'établissement de Saint Cir. C'est une Piece qui vous parlera au lieu de moy , puis qu'elle parle assez d'elle-mesme , & que les quatorze Articles qu'elle renferme, sont autant de sujets de Panegyriques pour Sa Majesté. Quel bonheur pour nous , aussi-bien que pour les François qui nous suivront , que Dieu nous ait donné un Monarque , qui outre un nombre infiny de grandes choses qu'il a faites pour la gloire de ses Peuples & pour leur

## GALANT.

3

utilité, en a fait trois si dignes de sa grandeur, & en mesme temps si surprenantes, que tous les Souverains de la Terre unis ensemble pour former quelque dessein qui fust assez éclater cette union de puissance, auroient peine à imaginer, & plus encore à executer l'une de ces trois choses. Vous les trouverez dans l'établissement des Invalides, dans celuy des Compagnies des jeunes Gentilshommes qu'on instruit en plusieurs Villes, comme en des Aca-

A ij

## 4. MERCURE

demies, & dans celuy de  
S. Cir. Ces trois Etablisse-  
mens font la grandeur de Sa  
Majesté, puis qu'en récom-  
pensant la Noblesse qui a  
servy, ils donnent en mesme  
temps moyen de continuer  
à ceux qui en ont encore la  
force. Les Invalides font  
qu'on trouve des Soldats, &  
l'on pourroit mesme dire  
qu'estant asseurez d'avoir  
tout ce qui est necessaire  
pour la vie dans un lieu si  
beau, qu'il est peu de Sou-  
verains qui ayent de plus  
superbes Palais, ils briguent

## GALANT. 5

roient volontiers la gloire  
d'estre blesez, & de devenir  
Invalides après le travail de  
quelques Campagnes, afin  
de finir leurs jours tranquil-  
lement dans ce magnifique  
Hostel, & avec tous les se-  
cours qu'on peut esperer  
pour l'ame aussi-bien que  
pour le corps. Quoy que  
l'on donne le nom d'Inva-  
lides à tant de Braves, parce  
qu'ils sont hors d'estat de  
porter les armes, on ne peut  
pas dire qu'ils soient entie-  
rement inutiles, puis que l'é-  
tablissement qu'on a fait

A iij

## 6 MERCURE

pour eux , sert à faire éclater la gloire & la bonté de nostre Auguste Monarque. Celuy qui a esté fait pour les jeunes Gentilshommes, n'est pas moins considerable. Il décharge les Peres du soin que leur donneroit l'éducation de leurs Enfans , & de la dépense qu'il leur faudroit faire pour cela , & met les uns & les autres en estat de servir le Roy en mesme temps. Il apprend à ces jeunes Gentilshommes à estre Soldats & Chefs , à obeïr & à commander ; & il rend le

dur Métier de la Guerre compatible avec la crainte de Dieu, ce qui n'est pas ordinaire.

Quant à l'établissement de la Maison de Saint Cir, il donne aussi lieu à la Noblesse de servir le Roy, puis que les Peres qui auront des Filles dans cette Communauté, estant déchargez de la dépense à laquelle les engageroit l'obligation de les faire instruire selon leur naissance, seront plus en pouvoir de servir le Roy avec leurs Fils. Ce sage Prince qui

A. iiij.

## 8 MERCURE

laisse la liberté là-dessus, fait voir par l'Avant propos de son Edit, que la Communauté de S. Cir est particulièrement établie pour y élever les jeunes Demoiselles dont les Peres seront morts dans le service. L'éducation des Filles n'est pas une chose aisée. On en voit peu qui dans un âge tendre n'ayent du panchant vers le monde. La jeunesse est toujours foible, & n'obéit pas bien volontiers lorsqu'elle est gouvernée par d'autres que par un Pere & par une Mere, si ce n'est

dans des Convens. Mais combien de jeunes Filles ont-elles de la repugnance à y entrer, & quand il arriveroit qu'elles n'en sentiroient pas, combien y a-t'il de Gentils-hommes qui n'ont pas assez de bien pour les y mettre ? N'ont-elles donc pas sujet de se tenir tres-heureuses d'estre dans une Maison comme celle de Saint Cir, où sans qu'on les oblige à prendre le Voile, elles vivront avec autant de regularité que dans le Convent, & attendront l'âge, où l'on

## 10 MERCURE

a l'esprit assez meur pour voir le party que l'on doit prendre ? Que les prieres de cette jeunesse innocente doivent avoir d'efficace auprès de Dieu , & quelles benedictions n'attireront-elles pas , & sur ceux qui ont formé ce grand établissement , & sur tout l'Etat ! Toutes ces choses font voir que LOUIS LE GRAND sera toujours Invincible , qu'il aura toujours des Soldats & des Officiers autant qu'il en pourra souhaiter , que le Mestier de la Guerre leur

## GALANT. II

sera parfaitement connu avant qu'ils ayent servy pour l'apprendre, & que des ames pures prieront continuellement pour la prosperité de ses Armes. Voicy l'Edit dont j'ay commencé à vous parler. Vous le trouverez rempli d'Articles ou la prudence n'éclate pas moins que la grandeur, & vous avouerez qu'on n'en a pas encore veu de mieux dressé.

# 12 MERCURE



## EDIT D'ETABLISSEMENT DE SAINT CIR-

**L** OUIS par la Grace de  
Dieu, Roy de France &  
de Navarre, à tous presens &  
à venir, Salut. Comme Nous ne  
pouvons assez témoigner la satis-  
faction qui nous reste de la va-  
leur & du zele que la Noblesse  
de nostre Royaume a fait paroistre  
dans toutes les occasions, en se-  
condant les desseins que nous a-  
vons formez, & que nous avons

si heureusement exécutez avec l'assistance Divine pour la grandeur de nostre Etat, & pour la gloire de nos armes; la paix que nous avons si solidement affermie, nous ayant mis en estat de pouvoir estendre nos soins jusque dans l'avenir, & de jetter des fondemens de la grandeur & de la félicité durable de cette Monarchie; Nous avons étably plusieurs Compagnies dans nos Places frontieres, où sous la conduite de divers Officiers de Guerre d'un mérite éprouvé, Nous faisons élever un grand nombre de jeunes Gentilshommes; pour cultiver en

## 14 MERCURE

*eux les semences de courage & d'honneur que leur donne la naissance , pour les former par une exacte & severe Discipline aux exercices Militaires , & les rendre capables de soutenir à leur tour la reputation du nom François ; Et parce que nous avons estimé qu'il n'estoit pas moins juste , & moins utile , de pourvoir à l'education des Damoiselles d'extrac-tion Noble , sur tout pour celles dont les Peres estant morts dans le service , où s'estant épuisez par les dépenses qu'ils auroient faites , se trouveroient hors d'estat de leur donner les secours necessaires pour*

# GALANT. 15

les faire bien élever , après l'épreuve qui a esté faite pendant plusieurs années par nos ordres, des moyens pour y réüssir , Nous avons resolu de fonder & établir une Maison & Communauté, où un nombre considerable de jeunes Filles , issues de Familles Nobles, & particulièrement de Peres morts dans le service, ou qui y seroient actuellement, soient entretenues gratuitement , & élevées dans les principes d'une veritable & solide pieté , & reçoivent toutes les Instructions qui peuvent convenir à leur naissance & à leur Sexe , suivant l'estat auquel

## 16 MERCURE

*il plaira à Dieu les appeller, en-  
sorte qu'après avoir esté élevées  
dans cette Communauté, celles  
qui en sortiront puissent porter  
dans toutes les Provinces de nôtre  
Royaume des exemples de mode-  
stie & de vertu, & contribuer,  
soit au bonheur des Familles où  
elles pourront entrer par mariage,  
soit à l'édification des Maisons  
Religieuses, où elles voudront se  
consacrer entierement à Dieu,  
auquel effet Nous avons fait ac-  
querir, construire & meubler de  
nos deniers la Maison de Saint  
Cir, située près de nôtre Chasteau  
de Versailles; & il ne reste plus*

qu'à declarer nos intentions tant pour les fonds , que pour les Reglemens necessaires pour l'entiere execution d'un établissement si utile & si avantageux, SÇAVOIR FAISONS que pour ces Causes, de nostre propre mouvement , pleine Puissance & autorité Royale, Nous avons fondé , érigé & établi , fondons , érigeons & établissons à perpetuité par ces Presentes signées de nostre main , en ladite Maison de Saint Cir , une Communauté qui sera composée de trente six Dames Professes , de deux cens cinquante Demoiselles d'extraction Noble , & de  
 Septembre 1686. B.

## 18 MERCURE

vingt-quatre Sœurs Converses ,  
pour y estre receuës ainsi qu'il sera  
expliqué cy-après , & vivre sui-  
uant les regles & constitutions  
qui leur seront données par nostre  
amé & feal Conseiller d'Etat  
ordinaire , le S<sup>r</sup> Evesque de  
Chartres, dans le Diocese & sous  
l'autorité duquel , & de ses Suc-  
cesseurs , sera & demeurera ladi-  
te Maison , pour tout ce qui dé-  
pend de la Visite , Correction &  
Jurisdiction Episcopale.

### I.

Ne pourra ce nombre de tren-  
te six Dames estre augmenté  
pour quelque cause & occasion

que ce soit , & vacation avenant de l'une desdites places , par mort ou autrement , Nous voulons qu'elle ne puisse estre remplie que de l'une des deux cens cinquante Demoiselles , qui sera choisie par la Communauté , & par la pluralité des suffrages , âgée au moins de dix-huit ans accomplis , pour estre receuë au Noviciat , & le temps du Noviciat passé , à la Profession ; Et lesdites Dames feront les vœux ordinaires de Pauvreté, Chasteté & Obeïssance , & un vœu particulier de consacrer leur vie à l'Education & Instruction des Demoiselles ; &

## 20 MERCURE

les vingt-quatre Sœurs Conver-  
ses seront pareillement receuës au  
Noviciat & à la Profession, en  
faisant les vœux de Pauvreté  
Chasteté & Obeïssance suivant  
les Constitutions.

### II.

Pour regir ladite Maison &  
Communauté au Spirituel, ledit  
S<sup>r</sup> Evêque commettra pour tout  
le temps qu'il jugera à propos,  
un Supérieur Ecclesiastique Secu-  
lier qui nous soit agreable, & à  
nos Successeurs.

### III.

Nous nous reservons pour nous  
& nos Successeurs Roys, la nomi-

nation & entiere disposition par simple Brevet des deux cens cinquante places des Demoiselles , pour par nous & nos Successeurs en disposer en faveur des Filles Nobles , & principalement de celles qui seront issues de Gentilshommes qui auront porté les Armes. Voulons qu'aucune Demoiselle ne puisse estre admise pour remplir l'une desdites deux cens cinquante places , qu'elle n'ait fait quelque preuve de Noblesse par titres en bonne forme de quatre degrez du côté paternel , & en cas que par le raport qui nous sera fait & à nos Successeurs desdites preuves,

## 22 MERCURE

elles soient jugées de la qualité requise, Nous ordonnerons l'expédition de nostre Brevet en sa faveur, & sera le Procès verbal contenant l'Arbre Genealogique, avec les preuves de Noblesse inscrit dans un Registre qui sera gardé dans les Archives de la Maison.

### IV.

Aucune Demoiselle ne pourra estre pourueüe de l'une de ces places, si elle n'est âgée au moins de sept ans accomplis, & celles qui auront plus de douze ans n'y pourront estre admises. Celles qui y auront esté receuës, n'y pourront

## GALANT. 23

demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans accomplis , & trois mois avant qu'elles aient atteint cet âge , les Parens seront avertis par le Superieur de la Maison, de les retirer.

### V.

Vacation arrivant de l'une des dites deux cens cinquante places , soit par mort ou autrement , le Superieur & la Superieure de ladite Maison seront tenus de nous en informer incessamment , pour remplir la place vacante d'une autre Demoiselle de la qualité requise.

## 24 MERCURE

### VI.

*Les deux cens cinquante Demoiselles seront instruites par les Dames en tous les Devoirs de pieté Chrétienne , & autres exercices convenables à leur qualité , suivant les Regles & Constitutions de la Maison.*

### VII.

*Les Peres & Meres des Demoiselles , leurs Tuteurs , ou à leur defaut leurs plus proches parens , pourront les retirer de la dite Maison pour les pourvoir par mariage, ou pour autres bonnes considerations & interests de Familles. Comme aussi lors que*  
la

# GALANT. 25

la Supérieure jugera à propos par l'avis de la Communauté de renvoyer l'une desdites Demoiselles à ses Parens, elle les fera avertir de la retirer, sinon & en cas de refus ou delay, elle pourra sans aucune formalité la leur renvoyer, dont nous serons pareillement informez pour y pourvoir.

## VIII.

Les trente-six Dames de S. Cir, les deux cens cinquante Demoiselles à nostre nomination, & les vingt-quatre Converses qui composeront la Maison & Communauté, seront receuës & entretenuës gratuitement dans la  
Sept. 1686. C

## 26 MERCURE

*Maison, de toutes choses necessaires pour leur subsistance, tant en santé qu'en maladie; deffendons tant au Superieur qu'à la Superieure & Communauté de souffrir qu'il soit receu, pris ny exigé aucunes sommes de deniers, rentes, ou autres choses pour l'entrée dans la Maison, ou pour la Reception au Noviciat & Profession, sous quelque pretexte que ce puisse estre, soit d'augmentation, fondation, concession de qualité, de Bienfaictrice, Pension, Aumônes à la Sacristie, Ornaments, frais de Ceremonie, de Noviciat & de Profession, &*

# GALANT. 27

chat de meubles , ou autres , en quelque cas ou occasion que ce soit , à peine d'estre procedé suivant les Constitutions de la Maison contre la Superieure , ou autre de ladite Communauté qui auroit accepté un present tel qu'il püst estre , de confiscation des choses données , & de condamnation du double contre ceux ou celles qui auroient donné ou fait quelque Present , le tout applicable moitié à l'Hôtel-Dieu , & moitié à l'Hôpital General de nostre bonne Ville de Paris.

IX.

Pour la Dotacion , subsistan-

C ij

## 28 MERCURE

ce, & entretenement de la présente fondation, Nous avons de la mesme authorité que dessus, donné, cédé, quité, transporté & delaisié, Donnons, cedons, quittons, transportons, & delaisions par ces presentes à ladite Maison & Communauté de Saint Cir, dès maintenant à toujours pour Nous & nos Successeurs Roys ladite Maison de S.Cyr, Bastimens & Meubles que nous y avons fait faire, ensemble la Terre & Seigneurie dudit Saint Cir, & tous les Domaines, droits & revenus mentionnez au Contract d'échange

passé par les Commissaires de  
 nostre Conseil ou Deputez, avec  
 nostre cher & bien amé Cousin  
 le Duc de la Feüillade, en con-  
 sequence de l'Arrest de nostre  
 Conseil, & ce à quelque somme  
 que le tout puisse monter & re-  
 venir; Et en outre Nous donne-  
 rons à ladite Communauté la  
 somme de cinquante mille livres  
 de rente, en autre fonds de Terre  
 qui sera déclaré quitte envers  
 Nous du droit d'amortissement &  
 de tout droit d'indemnité envers  
 les Seigneurs de Fiefs, ainsi que  
 ladite Maison, Terre & Sei-  
 gneurie de Saint Cir, & en ac-

## 30 MERCURE

tendant que nous ayons fait fournir ledit fonds jusqu'à concurrence desdits cinquante mille livres de rente, Nous ferons payer à ladite Maison & Communauté par chacun an la somme de cinquante mi'le livres à deux termes égaux, de Saint Jean & Noël, & nous la feront employer dans nos Etats des Charges assignées sur nos Domaines de la Generalité de Paris, au Chapitre des Fiefs & Aumônes.



X.

Et d'autant que ce Revenu ne seroit pas suffisant pour satisfaire aux charges d'une Communauté

si nombreuse, Nous confirmons pour plus ample dotation & fondation Royale nostre Brevet du deuxiême May de la presente année 1686. pour l' Union de la Menſe Abbatiale de l' Abbaye de S. Denys en France à ladite Communauté de S. Cir ; Voulons & nous plaist que toutes diligences soient continuées en Cour de Rome, & Lettres nécessaires expédiées pour la Suppreſſion du Titre Abbatial, & pour l' Union des revenus en dépendans, à ladite Maison & Communauté, ſans néanmoins en ce fait prejudicier à la Menſe conventuelle des Reli-

## 32 MERCURE

gieux, & sans que leur nombre  
& le Service Divin., & les  
Fondations en puissent estre aucu-  
nement diminuées.

### XI.

Deffendons expressement à la-  
dite Maison & Communauté de  
Saint Cir, de recevoir ny accep-  
te à l'avenir aucune augmenta-  
tion de dotation & fondation de  
quelque nature de biens que ce  
puisse estre, si ce n'est de la part  
des Roys nos Successeurs, ou des  
Reynes de France, ou de faire  
aucune acquisition en fonds, ou  
d'accepter aucuns fonds, legs ny  
oblations, sous quelque pretexte

que ce soit, mesme à titre de Confrairie, & neanmoins mettant en considération que ladite Communauté a esté formée par les soins & la conduite de Madame de Maintenon, Voulons que ladite Dame puisse faire au profit de ladite Maison de Saint Cir, telles dispositions & dons que bon luy semblera, tant en meubles qu'immeubles, lesquels ladite Communauté sera tenuë d'accepter sans tirer à consequence.

## XII.

Aucas que les Charges & les dépenses de la Communauté acquitées, & après avoir laissé un

## 34 MERCURE

fonds de cinquante mille livres,  
en reserve pour les cas impreveus  
& besoins de ladite Communau-  
té, il se trouve par l'arresté des  
Comptes du Receveur de la  
Maison, à la fin de chaque an-  
née, des deniers revenans bons,  
Nous voulons & ordonnons  
qu'ils soient employez à marier  
quelques-unes de ces Demoiselles,  
suivant le choix qui en sera par  
Nous fait & nos Successeurs Roys,  
sur la proposition qui en sera faite  
par la Superieure & la Commu-  
nauté. Voulons mesme qu'au dé-  
faut dudit fonds, il soit pris des  
deniers dans nostre Trésor, pour

# GALANT. 35

contribuer à la dot de celles desdites Demoiselles, qui se seront distinguées dans la Maison par leur pieté & bonne conduite, & qui seroient agreables. Voulons en outre que celles desdites Demoiselles qui seront appellées à la Religion, soient preferées dans la nomination aux places des Religieuses dont la disposition nous appartient és Abbayes Royales, dans lesquelles elles seront receuës gratuitement, suivant qu'il sera estimé à propos par Nous & nos Successeurs Roys.

## XIII.

Voulons & nous plaist, qu'en

## 36 MERCURE

consideration de nostre presente  
Fondation Royale , ladite Com-  
munauté soit tenuë de faire cele-  
brer une Messe haute , & deux  
Messés basses tous les Dimanches  
& Festes de l'année , & deux  
Messés basses les jours ouvrables,  
à l'intention qu'il plaise à Dieu  
nous donner & à nos Successeurs  
les lumieres necessaires pour gou-  
verner nostre Etat selon les Re-  
gles de la Justice , & pour aug-  
menter son culte & exalter son  
Eglise dans nostre Royaume,  
Terres & Seigneuries de nostre  
Obeïssance , comme aussi à l'inten-  
tion de remercier Dieu des graces.

qu'il répand sur Nous, sur nostre  
Maison Royale & sur nostre  
Etat. Nous voulons qu'à la  
Messe de la Communauté il  
soit chanté le Pseaume Exaudiat  
te Dominus, avec le Verset  
& l'Oraison accoustumée, & à  
la fin de Vespres, le Domine  
salvum fac Regem; Et comme  
nous mettons cette Maison sous  
la protection de la Sainte Vierge  
& de Saint Louis, VOULONS  
que l'une desdites deux Messes  
qui doivent estre dites chaque  
jour, soit celebrée pour le repos  
des Ames des Roys nos Predeces-  
seurs, & de la feuë Reyne nostre

## 38 MERCURE

Epouse , & après qu'il aura plû à Dieu de disposer de nous , la-dite Messe sera pareillement celebrée à nostre intention , & seront lesdites Dames tenuës de dire à la fin de la Messe de la Communauté & Salut les jours cy-dessus un Deprofundis pour le repos de nostre Ame.

### XIV.

Si nous trouvons par la suite des temps qu'il soit necessaire d'expliquer quelques-uns des Articles de nostre Fondation , Nous nous reservons la faculté d'y pourvoir , comme aussi au Reglement particulier de l'administration du

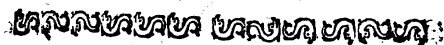
revenu temporel de ladite Maison, sans neanmoins qu'il puisse estre rien changé ny derogé par Nous & nos Successeurs aux principaux Articles de la presente Fondation.

Et pour l'exécution Canonique des Presentes, Nous voulons qu'elles soient présentées au Sieur Evêque de Chartres, pour estre par luy decretées en la forme prescrite par les Regles de l'Eglise. SI DONNONS EN MANDEMENT, &c.

Les Vers que vous allez lire ne sont pas nouveaux,

## 40 MERCURE

mais ils le feront pour vous, puis que vous me dites qu'on ne vous les a point encore envoyez. D'ailleurs ils sont de Madame des Houlières, & tout ce qu'elle fait est si beau, qu'en tout temps on le voit avec plaisir. Ils ont esté faits sur le rétablissement de la Santé du Roy, après le mal dont Sa Majesté a esté guérie avant les accès qu'Elle a eus de Fièvre-quarte.



*I D Y L E*

DE MADAME

DES HOULIERES

Sur le retour de la Santé  
du Roy.

**P** Euples, qui gemissez au pied  
de nos Autels,  
Qui par des vœux ardens, des sou-  
pirs & des larmes,  
Demandez la santé du plus grand  
des Mortels,  
En plaisirs changez vos atarmes;  
Couronnez vos testes de fleurs,  
LOUIS n'est plus en proye à de  
vives douleurs,  
Septembre 1686. D

## 42 MERCURE

*D'une santé parfaite il goûte tous  
les charmes.*



*Dès ses plus jeunes ans à vaincre  
accoutumé,  
Il a dompté les maux qui luy fai-  
soient la guerre,  
Ils n'ont servy qu'à montrer à  
la Terre  
Combien LOUIS est grand, com-  
bien il est aimé.*



*Tandis que devorez par des crain-  
tes mortelles  
Nous cherchions en tremblant d'a-  
gredors nouvelles,  
Tandis qu'il nous couloit tant de  
pleurs, tant de cris,  
Luy, dont rien ne sçauroit ébranler  
le courage,  
Regardoit ses douleurs avec un fier  
mépris,*

*Elles ne paroissent que sur nostre  
visage.*



*Au milieu des plaisirs qu'enfante  
un doux repos,  
Eut-il jamais l'esprit plus libre?  
Vous le sçavez, Tamise, Elbe,  
Rhin, Tage, Tibre;  
Vous le sçavez aussi, Mers, dont  
il joint les flots.*



*Ces soins qu'on voit toujours  
renaître,  
Et dont, hors le Heros que nous  
avons pour Maître,  
Aul Ray n'a porté seul le penible  
fardeau,  
Les a-t-on veu cesser dans ses dou-  
leurs cruelles,  
Quoy qu'en des mains sages, fi-  
delles,*

D ij

## 44 MERCURE

*Il eust pu confier le timon du  
Vaisseau?*



*Mais pourquoy dans des jours de-  
stinez à la joye*

*Rappeller des jours douloureux?  
Ivüissons du bonheur que le Ciel  
nous envoie,*

*LOVIS ne souffre plus, nous  
sommes trop heureux.*



*Que dans nos murs le travail  
cesse,*

*Que le vin coule, qu'on s'empresse  
D'allumer d'innombrables feux;*

*Qu'on lance dans les airs de si vi-  
ves estoiles,*

*Que leur éclat fasse pâlir  
Celles de qui pour s'embellir  
La nuit seme ses sombres voiles;*



# GALANT. 45

Et vous, qui par un sage choix  
Préférez vos rustiques toits  
A ces lambris dorez, sous qui la  
temperance,  
La tranquillité, l'innocence,  
Logent rarement avec nous ;  
Bergers, pour qui la vie a si peu  
de dégoûs ; [pense ;  
Bergers, plus heureux qu'on ne  
Quittez le soin de vos troupeaux,  
De guirlandes parez vos testes,  
Foulez l'herbe naissante au son des  
chalumeaux ;  
Que des jeux innocens, que d'agréa-  
bles festes  
Ramenent les plaisirs que vous  
aviez bannis,  
LOUIS ne souffre plus, nos mal-  
heurs sont finis.



Les Bergers jeunes & belles,

## 46 MERCURE

*Qui font regner l'amour, & qui  
regnent par luy,  
Sont seules à plaindre aujour-  
d'huy;*

*Je fremis des malheurs que je pré-  
voy pour elles.*

*Ils sont plus grands cent & cent  
fois,*

*Que si dans les plus sombres bois,  
Sans chien leurs mutons alloient  
paître,*

*Que sur leurs foibles cœurs elles  
veillent toujours,*

*S'il est vray que la joye est mere  
des Amours,*

*La santé de LOUIS en va plus  
faire naître*

*Que le doux retour des beaux  
jours.*

**Dans le mesme temps, M<sup>r</sup>**

# GALANT. 47

Doujat , Doyen de l'Academie Françoisè , fit ce Madrigal sur le mesme sujet.

---

## MADRIGAL.

**A** Rrètons deormais nos  
Larmes ,

Elles ne sont point de saison ,  
Le Ciel donne à *LOVIS* l'entiere  
guerison

Dumat qui causoit nos alarmes.  
Grand Dieu , qui de la France es  
l'éternel appuy ,

Qu'au delà de Nestor nostre Monarque vive ;

C'est l'unique souhait qu'elle forme  
aujourd'huy.

Si ce bien par toy nous arrive ,  
Le reste nous viendra par luy.

## 48 MERCURE

On cherche en tous lieux à donner des marques du zele ardent & respectueux qu'on a pour Sa Majesté. Ce qui s'est fait au Ponteaudemer en est une preuve. On y a célébré la Feste de S. Loüis avec grande pompe , suivant le Concordat que les Echevins de la Ville ont fait du consentement du Magistrat avec les Peres Carmes , pour une Messe qui sera chantée solennellement tous les ans à pareil jour dans leur Eglise. Le Corps de la Justice & celuy de la Ville y ont

ont assisté cette année, ayant à leur teste M<sup>r</sup> le Gris, Lieutenant General, & M<sup>r</sup> d'Argences, Lieutenant Criminel. M<sup>r</sup> de Tricqueville, Gentilhomme des plus qualifiez de la Ville, qui se trouva aussi à cette Ceremonie avec toute la Noblesse, fit annoncer la Feste le jour précédent par quantité de Fusées volantes d'une beauté extraordinaire. Elles se dispersoient en mille figures, & dans la pluspart, lors qu'elles venoient à produire leur effet, on estoit surpris de voir

*Septembre 1686.* E

## 50 MERCURE

briller un Soleil avec le nom  
auguste du Roy. Le soir il  
donna un magnifique Rega-  
le à un fort grand nombre  
de Personnes considerables  
de l'un & de l'autre sexe. Le  
jour de la Feste, le Panegy-  
rique du Saint fut prononcé  
dans la principale Eglise de  
la Ville, par le Pere de Romé,  
Cordelier du grand Con-  
vent, qui s'en acquita avec  
l'entiere satisfaction de son  
Auditoire. Il prit pour son  
texte ces paroles de S. Luc,  
*Beati oculi qui vident quæ vos  
videtis*, & dit que nous ne

pouvions assez estimer notre bonheur, de voir les prodiges dont nous estions les témoins; que nous pouvions dire que le Siecle où nous vivons, n'offroit à nos yeux que des Miracles, & que les vertus heroïques de nostre incomparable Monarque, la profondeur de sa sagesse, l'empire qu'il possédoit sur son cœur, bien plus étendu que celui qu'il a sur ses Sujets, la fermeté de son courage, la vivacité de ses lumières, la force de ses paroles, l'intégrité de sa justice,

le nombre presque incroya-  
ble de ses grands succès, nous  
engageoient au silence & à  
l'admiration ; mais que ce  
qui mettoit le comble à tant  
de prodiges , c'est qu'il fai-  
soit voir un parfait Chrestien  
dans un Heros achevé , &  
qu'en mesme temps qu'il éle-  
voit la gloire du Trône , il  
prenoit soin de procurer cel-  
le des Autels ; ce qui l'obli-  
geoit à repeter , que nous  
estions mille fois heureux  
d'avoir veu foudroyer ces  
Temples d'iniquité , ces re-  
traites malheureuses , où

l'Herésie insolente fomentoit son venin, ses révoltes, ses mensonges ; que beaucoup de Rois en ayant médité l'entreprise , diverses Guerres l'avoient ébauchée, mais que le succès en avoit esté réservé au Roy , & que c'estoit sur tout en cela qu'on le voyoit digne Successeur de S. Loüis. Cet Eloge que le Pere de Romé étendit avec un tour fin & éloquent, luy attira un aplaudissement general , aussi bien que le reste de son Discours , qui fut d'une grande utilité pour.

E. iii.

## 54 MERCURE

les nouveaux Convertis, puis qu'il traita à fond tout ce qui regarde l'Invocation des Saints. Le Sermon finy, on chanta l'*Exandiat* en Musique, & l'on dit les Prières ordinaires pour le Roy. Les Corps qui s'estoient trouvez à toute la Ceremonie, sortirent dans le mesme ordre avec leurs Chefs, & on alla dîner chez M<sup>r</sup> de Tricqueville, qui fit un second Regale aussi magnifique que le premier. Quantité de Dames s'y trouverent, & il envoya de toutes sortes de confitu-

# GALANT. 55

res à celles qui ne pûrent estre de ce grand Repas. Il n'oublia dans cette magnificence ny l'Hospital general, ny les Prisonniers, auxquels il fit faire distribution d'argent & de vin. Il fit placer le Buste du Roy dans une place éminente. Il estoit d'Albâtre avec des ornemens d'or.

M<sup>rs</sup> de l'Academie de Ville-franche en Beaujolois, ont solemnisé la même Feste avec des circonstances qui meritent d'estre secuës. Le matin ils se rendirent dans

E. iiij.

## 56 MERCURE

l'Eglise Collegiale, où M<sup>r</sup> du Chapitre chanterent avec beaucoup de solemnité la grand' Messe, qui fut suivie de Prieres pour le Roy. M<sup>r</sup> Libert Prieur d'Alys, y prononça le Panegyrique de S. Loüis, que l'Academie a pris pour Patron. C'est un Predicateur celebre dans ces Provinces, distingué de beaucoup d'autres par de grands talens naturels pour la Chaire, & par une profonde erudition soutenue avec éclat d'une éloquence forte & penetrante. Son sujet fut le zele

de Saint Louis pour la Conversion des Infidelles , & vous jugez bien qu'il luy fut aisé de faire entrer naturellement dans son Discours les Eloges de Sa Majesté touchant la Conversion des Heretiques ; mais comme c'estoit la matiere que l'Academie avoit choisie pour les Discours publics de l'apresdinée , il ne fit que l'ébaucher , afin d'en laisser toute la gloire aux excellens Orateurs dont la Compagnie est composée. A trois heures après midy , les A.

cademiciens en Corps se rendirent dans la Salle de M<sup>r</sup> Bessie du Peloux, Secrétaire perpétuel de l'Académie, qui par sa magnificence & par son honnêteté, contribué beaucoup tous les ans à l'éclat de ces fortes d'actions. La Salle estoit remplie d'un grand nombre de personnes Sçavantes, & de la première qualité. Les Dames y vinrent dans une grande parure, & avec une propreté extraordinaire. Les Orateurs choisis pour faire le Panegyrique du Roy sur

le Triomphe de l'Herésie , estoient M<sup>r</sup> Mercier Docteur en Medecine , & Directeur de l'Academie , & M<sup>r</sup> Terrasson de l'Abbaye Royale de Joux Dieu. Ils s'en acquiterent avec l'applaudissement de toute l'Assemblée. M<sup>r</sup> Dubost , President en l'Election , avoit fait un Poëme Latin sur le mesme sujet , qui fut leu & écouté avec beaucoup de plaisir. La Compagnie fut invitée à se rendre le lendemain en la mesme Salle. On la trouva parée de deuil pour

## 60 MERCURE

la Pompe funebre de M<sup>r</sup> Bottu de la Barmondjere, Seigneur de S. Fonds , un des plus celebres Academi- ciens de Ville-franche , fort connu & estimé par plu- sieurs Ouvrages d'Eloquen- ce & de Poësie qu'il a don- nez au Public. Il mourut au mois de May dernier ; cette perte a esté grande pour ce Corps. Elle a donné lieu à une Elegie que leut M<sup>r</sup> Mi- gnot de Buffy , Lieutenant General au Bailliage de la Province. M<sup>r</sup> de la Roche, Avocat du Roy au mesme

Bailliage, fit l'Oraison Funere avec ce beau feu d'esprit qui brille dans tous les Discours qu'il fait à l'Academie, & dans les fonctions de sa Charge. Ensuite ces M<sup>rs</sup> allerent à l'Eglise Collegiale qui estoit tenduë de noir, & éclairée d'un tres-grand nombre de Cierges, & ils assisterent au Service qui se fit pour cét Illustre Academicien.

Le mesme jour, Feste de S. Louïs, il y eut un Salut fort solemnel dans l'Eglise des Peres Augustins Déchausséz.

## 62 MERCURE

de Nostre-Dame de Victoire. La Musique estoit de la composition de M<sup>r</sup> Laloüete , Eleve de M<sup>r</sup> de Lully , & satisfit fort tous ceux qui y assisterent. Ce Salut sera chanté tous les ans dans la mesme Eglise. Je ne vous dis point le nom de celuy qui l'a fondé. Il cherche moins à estre connu , qu'à donner occasion de . prier Dieu pour le Roy.

Peut-estre n'avez-vous pas sçeu jusqu'à present que le s. de ce mois, jout de la naissan-

ce de Sa Majesté , on disoit tous les ans une Messe basse dans l'Eglise des Clercs Reguli-  
ers, dits Theatins, pour ren-  
dre graces à Dieu du present  
qu'il luy a plû de faire à la  
France en la personne de ce  
grand Monarque. C'est une  
Fondation de la Reine Mere.  
Le Pere Alexis du Buc, Supe-  
rieur, qui n'oublie rien quand  
il s'agit de marquer son zele  
pour LOUIS LE GRAND,  
a rendu cette année ce Re-  
merciment plus solemnel,  
en faisant chanter la Messe  
en Musique. Elle estoit de la

## 64 MERCURE

composition de M<sup>r</sup> Lorenzani, Maistre de Musique de la feuë Reyne. Tous ceux qui l'ont entenduë avoient qu'on ne peut rien faire de plus beau. L'*Exaudiat* qui suivit la Messe, charma toute l'Assemblée. Elle ne fut pas moins illustre que nombreuse, puis que M<sup>r</sup> le Nonce, & plusieurs Evêques s'y trouverent.

Le soir M<sup>r</sup> le Marquis Duc de la Feüillade, celebra le jour de cette heureuse Naissance, en faisant tirer quantité de Boëtes dans la

# GALANT. 65

Place des Victoires. Cette premiere décharge fut suivie d'un nombre infiny de Fusées volantes. Ce n'estoient que feux autour de la Place, & la Figure du Roy estoit environnée de Haut-bois, de Violons, & de Flûtes douces. Tout un grand Peuple jouit de ce divertissement pendant trois heures entieres, & ne pouvoit se lasser de louer le zele de M<sup>r</sup> de la Feuilla-  
de, qui avoit déjà fait la mesme chose le soir du jour de la Feste de S. Loüis. Il y eut distribution de pain & de vin.

Septembre 1686.

F

## 66 MERCURE

Je vous ay mandé que Mademoiselle de Scudery avoit donné au Roy une Agate qui representoit Homere. Sa Majesté luy a fait donner ensuite une grande Médaille d'or où est son Portrait, & luy a marqué par là plus d'estime que s'il luy avoit fait un plus grand Present, quoy que la Médaille soit d'un poids considerable. C'est là dessus qu'on a fait les Vers qui suivent. On y a donné le nom d'Alexandre au Roy.

## A SAPHO.

**A**lexandre, il est vray, mérite  
vostre Homere,  
Sapho, de deux costez j'admire  
vostre choix ;  
Mais ce charmant Heros. à qui  
vous voulez plaire,  
Surpasse également d'une commune  
voix,  
Tout ce que nous faisons & tout  
ce que vous faites ;  
Lors que vous luy donnez le plus  
grand des Poëtes,  
Il vous rend le plus grand des  
Rois.

Comme jamais Prince n'a

E ij.

## 68 MERCURE

merité tant d'Eloges que le Roy, on a peine à se borner sur une si belle & vaste matière. M<sup>r</sup> de Vertron vient d'en composer un Livre entier, & cependant bien loin qu'il ait épuisé ce grand sujet, on peut tous les jours écrire, & tous les jours dire quelque chose de nouveau sur ce que fait ce Monarque. Le Livre de M<sup>r</sup> de Vertron est intitulé, *le Nouveau Pantheon, ou le rapport des Divinitez du Paganisme, des Heros de l'Antiquité, & des Princes surnommez GRANDS, aux*

vertus & aux actions de LOUIS  
LE GRAND, avec des Ins-  
criptions Latines & Françoises  
en Vers & en Prose pour l'Histoi-  
re du Roy, pour les revers de ses  
Médailles, pour les Monumens  
Publics erigez à sa gloire, &  
pour les principales Statuës du  
Palais de Versailles. Le titre  
de cét Ouvrage parle assez,  
sans qu'il soit besoin de vous  
en rien dire. Il marque la  
fécondité du genie de son  
Auteur, & l'attachement  
qu'il a pour ce qui regarde  
la gloire du Roy.

Les Articles importants

## 70 MERCURE

qui ont remply mes dernieres Lettres , ne m'ont point permis depuis quelques mois de vous envoyer la suite des Dialogues de M<sup>r</sup> Bordelon. Celuy que vous allez lire, est fait sur une matiere des plus curieuses , & pourra defabufer beaucoup de personnes de vostre Sexe , qui ont de la foy aux Predictions.





## 72 MERCURE

de fois , de la foiblesse de l'esprit humain. C'est chez Herrera que je l'ay leuë lors qu'il dit \* que les Insulaires du Ternate aux Moluques pleurent aux Eclipses du Soleil & de la Lune , parce qu'ils croyent qu'elles doivent causer la mort du Roy ou de quelque Grand.

BELOROND.

Bien des Gens plus éclairés que ces Peuples dont parle Herrera , sont tombez dans des erreurs plus grossières à l'égard des Eclipses. Ils

\* Tome 3. liv. 13. chap. 13.

y avoit autrefois des Philo-  
sophes qui pretendoient que  
l'Eclipse de la Lune n'estoit  
autre chose que la Lune en  
travail , & ce travail n'é-  
toit que la violence que luy  
faisoient les Magiciens pour  
l'attirer en Terre , & s'en  
servir dans leurs enchante-  
mens. *Les Vers Magiques ont  
la force d'arracher la Lune de son  
Ciel , dit Virgile. \**

*Carmina vel Cælo possunt de-  
ducere Lunam.*

\* Eccl. 8.

Horace parle \* d'une fa-

\* O. 5. liv. 5.

Septem b. 1686.

G

# 74 MERCURE

meuse Sorciere d'Ariminum,  
qui par les enchantemens,  
faisoit descendre du Ciel la  
Lune & les Astres.

*Quæ sidera excantatâ voce  
Thessala,*

*Lunamque Cælo deripit.*

Les Sorciers faisoient croire au Peuple , toujours cre-  
dule & superstitieux , dit un  
habile Critique sur ce passa-  
ge d'Horace , qu'ils avoient  
le pouvoir d'arracher du  
Ciel la Lune & tous les  
Astres par des enchante-  
mens , & de les faire descen-  
dre en Terre. Ils prenoient

pour cela le temps des Eclipses , & se servoient de certaines pierres transparentes qu'ils avoient accommodées de telle sorte qu'ils y faisoient voir , ou la Lune , ou le Soleil. Plutarque parlant d'une Eclipse de Lune , nous apprend qu'en cette occasion les Romains sonnoient des Instrumens d'Airain , & élevoient au Ciel de grosses Torches allumées , s'imaginant que par ce moyen la Lune estoit beaucoup soulagée. C'est pourquoy Ovide \*

\* Liv. 4. Metam.

## 76 MERCURE

appelle ces Instrumens les  
auxiliaires de la Lune.

*Cum frustra resonant æra au-  
xiliaria Lunæ.*

Et Juvenal parlant dans  
sa Satire sixième d'une Fem-  
me qui ne fait que babiller,  
dit qu'elle est capable de  
faire assez de bruit pour se-  
courir la Lune dans son  
travail.

*Una laboranti poterit succurrere  
Lunæ.*

La raison de cette Cere-  
monie selon quelques uns,  
estoit qu'ils craignoient que  
le monde ne s'endormist

quand ils voyoient qu'un de  
 ses yeux commençoit à se  
 fermer ; c'est pourquoy ils  
 faisoient ces bruits pour l'é-  
 veiller , & se servoient de  
 ces flambeaux allumez pour  
 luy donner la lumiere qu'elle  
 commençoit à perdre. Enfin  
 on ne pouvoit se persuader  
 que cét obscurcissement fust  
 une chose naturelle. Les Ar-  
 mées , comme nous l'ap-  
 prennent Plutarque en la  
 Vie de Nicias , & Quinti-  
 lien \* s'en estonnoient en les  
 voyant , & laissoient passer

\* Liv. 3.

## 78 MERCURE

trois jours , où tout le reste de la Lune, sans vouloir rien faire. C'estoit un crime de leze Majesté Divine que d'en vouloir donner aucune cause naturelle. Anaxagoras en fut mis en prison. Protagoras en fut banny d'Athenes. Les Mathematiques en furent condamnées, comme dangereuses dans la Religion. Après cela la Relation d'Herrera vous doit-elle surprendre , & aurez-vous de la peine à croire ce qu'on dit de Christophe Colomb, qu'ayant predit aux Indiens

du nouveau Monde que la Lune indignée contre eux de leur barbarie, s'obscurciroit à l'heure qu'il leur marqua, & qu'il avoit preveuë par le moyen de l'Astronomie, il mit ses affaires en meilleur estat parmy eux? Cela ne seroit pas sans doute arrivé s'ils avoient eu pour eux un Pericles qui dissipast leurs vaines frayeurs.

PHILONTE.

Je sçay bien que Pericles estoit un grand Capitaine ; mais je ne vois pas pour-

G iiij

## 80 MERCURE

quoy vous le citez icy à propos des Eclipses.

BELOROND.

Vous le verrez si vous voulez vous ressouvenir que Plutarque dit que Pericles, Capitaine Athenien, estant prest de partir avec une Armée Navale pour aller assiéger Epidaure, il se fit une Eclipse de Soleil qui donna de l'effroy à tous les gens, & particulièrement au Pilote de sa Galere, parce qu'ils pensoient que c'estoit un tres-mauvais presage pour leur navigation. Pericles

## GALANT. 81

voyant donc ce Pilote si effrayé, étendit son manteau, luy en couvrit les yeux, puis luy demanda si cela luy sembloit de mauvais presage ; le Pilote luy répondit que non. Hé bien, dit Pericles, il n'y a point d'autre difference entre cecy & ce qui vous donne tant de peur, sinon que le corps qui fait ces tenebres, est plus grand que mon manteau qui te bouche les yeux. Tous les jours le Peuple se laisse saisir par la peur, & s'alarme avec aussi peu de raison que ce

## 82 MERCURE

Pilote , & pour des choses plus legeres , & tous les jours il se trouve des gens fins , rusez & artificieux , qui savent se prevaloir de sa foiblesse & de sa facilité. Tous les jours ils se trouve des Astrologues qui veulent faire croire qu'ils arrachent , non pas la Lune & les Astres , mais leurs influences , sur lesquelles ils pretendent fonder la suite des actions de ceux qui sont assez simples pour les croire ; foiblesse pour laquelle on ne peut avoir trop de mépris ; erreur

qu'on ne peut trop detester,  
& sur laquelle je vous prie  
de vouloir permettre que  
nous nous entretenions au-  
jourd'huy.

PHILONTE.

C'est avec plaisir que j'é-  
couteray tout ce que vous  
me direz sur cette matiere,  
& ce sera en mesme temps  
avec beaucoup de déferen-  
ce à vos sentimens que je  
vous temoigneray ce que  
j'en pense, puisque dans nos  
derniers entretiens, j'ay con-  
nu que vous estiez plus ha-  
bile que moy en cette ma-

## 84 MERCURE

tiere. Ne voulez-vous pas bien que je vous dise par exemple que l'Astrologie me paroît avoir ses utilitez & ses certitudes ? En effet, ne predict-elle pas souvent certaines choses accidentelles qui dépendent ordinairement de l'Influence des Cieux , comme les maladies generales , les grandes chaleurs , les pluies excessives, les secheresses extraordinaires ? Ne nous apprend-elle pas par des principes universels , constans & invariables , les choses qui doivent

nécessairement arriver selon le cours ordinaire que Dieu a establi dans la Nature , comme les Eclipses , les Revolutions des Saisons , le cours des Etoiles & des Planetes , leurs conjonctions , leurs aspects , & leurs oppositions ? Enfin condamnerez-vous plusieurs Predictions qui ne sont fondées que sur des experiences autant Physiques qu'Astrologiques , comme quand elles conseillent de ne se point exposer au Soleil pendant les mois qui ont des R. R.

## 86 MERCURE

*Mensibus rratis ad Solem ne  
sedeatis.*

ou quand elle nous fait remarquer par les différentes couleurs de la Lune les différentes dispositions du temps.

*Pallida Luna pluit , rubicunda flat , alba serenat.*

BELOROND.

Ce n'est pas cette sorte d'Astrologie que je crois impertinente & criminelle, puisque Salomon mesme confesse \* qu'il tient immédiatement du Tout-Puissant

\* Chap. 7. Sap.

la connoissance du cours des années , & de la disposition des Etoiles ; mais c'est celle qui estant fondée sur des Principes inconstans & variables , predit avec assurance les choses casuelles & non nécessaires , & celles qui dépendent de la volonté de Dieu ou de la liberté de l'homme , comme si elles estoient nécessairement causées par les Corps Celestes. Enfin c'est celle que nous appellons Astrologie judiciaire , qui pretend par l'inspection des Astres penetrer

## 88 MERCURE

dans l'avenir , & y découvrir le cours de la vie des hommes avec leurs fortunes, conditions , Etats , & autres choses qui dépendent de leur liberté.

PHILONTE.

Cette Astrologie est pour-  
tant fort recherchée en plu-  
sieurs Pays , & mesme dans  
les plus éloignez , comme  
nous l'apprenons des Rela-  
tions que nous en ont donné  
des Personnes dignes de foy.  
Herrera assure que toutes  
les affaires du Royaume de  
la Chine se resolvoient sur

dès Observations Astronomiques , le Roy ne faisant rien sans consulter son Thème natal que luy dressent ceux du College Royal, auxquels il est seulement permis d'étudier dans ce Livre du Ciel. Agathias dit \* que les Perses se fioient tellement aux Predictions des Mages qui estoient leurs Astronomes , qu'ayant esté assurez par eux que la Veuve d'un de leurs Roys estoit grosse d'un Fils , ils couronnerent le ventre de cette

\* Livre 4. Hist.

Septembre 1686.

H.

## 90 MERCURE

Reyne , & proclamerent Roy son Enbrion. M<sup>r</sup> Bernier nous apprend dans sa Relation du Mogol , que la Charge d'Astrologue y est erigée en titre d'Office , & qu'on n'y ose planter un arbre ou prendre un habit neuf sans l'approbation de cet Astrologue. M<sup>r</sup> Tavernier dans sa Relation de Perse, & les Ambassadeurs de la Compagnie Hollandoise dans celle de la Chine, confirment la mesme chose de ces Pays. Delrio dit aussi, \*

\* Liv. 3. Quest. 4. Sect. 6.

que cette Science avoit tant de credit en France du temps de la Reyne Catherine de Medicis , que les Dames de la Cour n'osoient entreprendre aucune chose sans avoir auparavant consulté les Astrologues , qu'elles appelloient leurs Barons.

B E L O R O N D.

Je suis persuadé que cette vaine science a eu credit dans presque tous les Païs qui ont en quelque connoissance du cours des Astres , & de leurs révolutions. Je sçay mesme que plusieurs

H ij

grands Hommes ont donné dans cette Erreur, qu'ils ont regardé les Cieux comme un Livre, où Dieu a écrit l'Histoire du Monde par le moyen des Estoiles ; que Plotin & Origene l'ont crû, au rapport d'Eusebe, \* jusque-là qu'Origene voulant confirmer son sentiment par quelque chose de bien fort, apporte l'autorité d'un Livre apocriphe attribué au Patriarche Joseph, où l'on fait dire par le Patriarche Jacob à ses Enfans, qu'il a lû dans

\* Pr. Evang. lib. 6. cap. 4. )

le Livre des Cieux tout ce qui leur doit arriver, & à leurs Enfans. *Legi in tabulis celi quaecumque contingent vobis & filiis vestris.* Je sçay enfin que bien des Rois & des Princes ont donné cours par leurs exemples à cette Science, & qu'ils n'ont souvent banny les Astrologues, qu'afin de les posséder tous seuls, & qu'ils n'ont condamné la Judiciaire, que pour se réserver une connoissance qu'ils envioient au reste des hommes, comme fit Vespasien, si nous en croyons

## 94 MERCURE

Dion ; mais tout cela ne veut dire autre chose , que de mesme que tout homme est menteur, aussi tout homme est capable d'ajouter foy aux mensonges des autres, & qu'ainsi quoy qu'une Erreur soit receuë de plusieurs personnes, & en plusieurs lieux, elle ne laisse pas d'estre erreur. Que l'Astrologie Judiciaire soit une erreur , c'est ce qu'il me sera facile de prouver , après que j'auray répondu à tout ce que vous pourrez dire en sa faveur.

Vous sçavez le credit d'Aristote dans les Ecoles , & que ses sentimens , s'ils ne sont pas receus, meritent du moins qu'on prenne la peine de donner de bonnes raisons du refus qu'on fait de les recevoir; ainsi vous voulez bien que je vous dise qu'il me semble que les principes de ce Philosophe paroissent estre fort favorables à l'Astrologie Judiciaire. En effet, il tient pour constant que rien n'arrive jusqu'à l'entendement qui n'ait passé

## 96. MERCURE

par les sens, *Nihil est in intellectu, quod non fuerit in sensu.*  
 Or selon la commune opinion, les sens, comme matériels, dépendent beaucoup des Corps supérieurs, qui operent incessamment sur tout ce qui est sublunaire. L'entendement dépend donc en quelque façon des Cieux, & par conséquent aussi la volonté, puis qu'elle ne fait rien que par la direction de l'entendement. S. Thomas mesme en est tombé d'accord, \* disant que les causes

\* Prima sec. qu. 9. art. 5.

celestes

# GALANT. 97

celestes ne causent pas les actions humaines directement, mais seulement indirectement lors qu'elles agissent sur la matiere qui compose l'organe des sens.

BELOROND.

Avant que de répondre à ce que vous venez d'avancer, je veux bien vous dire que je me persuade que si Aristote avoit eu bonne opinion de l'Astrologie Judiciaire, & qu'il eust ajouté foy à ses promesses, il en auroit témoigné quelque chose dans ses Problèmes,

Septemb. 1686.

I

## 98 MERCURE

où il y a tant de Questions Mathématiques, ou dans la Morale, où il discourt des prosperitez & des adversitez qui dépendent de la Fortune, ou dans ses Livres du Ciel & des Méteores. Cependant, quoy qu'il ait eu tant d'occasions de parler en faveur de cette Science, il n'en dit pas un mot, autant que j'en puis juger par la lecture que j'ay faite de ces Ouvrages. Pour ce qui est de l'objection que vous me faites, fondée sur un de ses principes que je ne me crois pas obligé de

recevoir, elle se détruit (entre plusieurs réponses qui se tireront de ce que j'espère vous dire dans la suite) par la considération des agens libres, tels que nous sommes qui cesserions de l'estre, si nous pouvions estre forcez dans le libre arbitre que Dieu nous a donné. Le Ciel peut bien donner, si vous voulez, de certaines dispositions à la matiere, qui nous donneront quelque espee d'inclination au bien & au mal, selon la doctrine de S. Thomas; mais toutes ces

# 100 MERCURE

influences , outre que leurs proprietez sont inconnuës , ne nous sçauroient forcer à faire , à dire , ou à penser quoy que ce soit , n'ayant aucun pouvoir sur nous que de nous émouvoir simplement , comme le dit le mesme S. Thomas. \* C'est tout au plus ce qu'on peut recueillir de plus fort en faveur de cette Science des Ouvrages de ce saint Docteur , & encore connoistrez - vous dans la suite de nos raisonnemens , que cette émotion

\* 1. qu. 115. art. 4.

GALANT. 101

est si simple & si legere,  
qu'à peine merite-t. elle d'en  
porter le nom.

PHILONTE.

Mais vous ne pouvez nier  
que les choses d'en haut sont  
encore, selon la doctrine de  
S. Thomas, \* les causes de ce  
qui se fait icy-bas. Ainsi la  
connoissance des causes don-  
ne tellement celle des effets,  
qn'en bonne Philosophie on  
ne sçait rien de bien que ce  
que l'on connoist par la cau-  
se, & par consequent celuy  
qui possèdera la Science du

\* 1. qu. 115. art. 3.

## 102 MERCURE

Ciel , comme fait l'Astrologue , connoistra les effets de ce qui se passe en terre dans leur cause , & les pourra prédire avec certitude.

B E L O R O N D.

Pour répondre à cela , il ne faut que considerer la nature & les genres differens des causes , dont les unes sont generales , les autres particulieres , les unes éloignées & les autres prochaines ; les unes necessaires & les autres accidentelles. Or puis que le Ciel ne peut estre pris que pour une cause universelle

& éloignée, on ne peut pas dire qu'il pourra faire prévoir avec assurance des effets singuliers qui dépendent d'autres causes plus prochaines, & souvent fortuites, parce que, selon la doctrine de l'Ecole & de la raison, on ne doit jamais attribuer précisément un effet particulier qu'à la cause particulière, ny un effet universel qu'à une cause universelle; ce qui fait voir que tout ce qu'on peut obtenir de ce raisonnement, c'est que si on connoissoit bien cette cause

I. iiij.

# 104 MERCURE

universelle du Ciel, on pour-  
roit prédire par son moyen  
les effets universels, comme  
sont les différentes saisons de  
l'année, les Eclipses, &c.  
Mais à l'égard des choses  
singulieres qui sont infinies,  
& qui dépendent de plu-  
sieurs causes qui concourent  
en leur production, c'est s'a-  
buser, que de prétendre en  
pouvoir lire l'événement  
dans les Cieux. Vous me di-  
rez peut-estre, que le Soleil  
est cause de la lumiere & de  
la chaleur, & qu'en s'appro-  
chant ou en s'éloignant il

cause la fuite & la viciffitude des saisons , qu'il fait naistre les plantes & les animaux , qu'il engendre même l'homme avec l'homme ; que la Lune remplit ou vuide les coquillages & les os des animaux , à mesure qu'elle croist ou décroist ; qu'elle a un pouvoir singulier sur les choses humides , particulièrement sur la Mer dont elle cause le flux & reflux , & que par consequent tous ces grands Corps Celestes peuvent produire les effets que leur attribuent les As-

trologues que je condamne. Pour réponse , j'avouë que le Soleil fait la diversité des Saisons, & que peut-estre la Lune remplit & vuide les os & les coquillages , & est la cause du flux & du reflux de la Mer. Cela suffit-il pour nous convaincre que les Astrologues puissent prouver quelque chose de semblable des signes du Zodiaque & de leurs degrez, de Saturne, de Mercure , & des autres Planetes , ou que par aucune observation ils puissent jamais montrer le moindre

effet qui se doive plutôt rapporter à un Astre qu'à un autre ? En effet , les Astres n'estant que des causes generales à l'égard des choses d'icy-bas , nous ne devons pas leur rapporter la détermination de chaque effet singulier, mais plutôt à une cause singuliere & determinatrice qui soit icy-bas. De mesme qu'ayant à expliquer pourquoy une telle Plante naist & croist en cet endroit là, & non pas dans celui-cy, & une autre au contraire dans celui-cy, & non pas

## 108 MERCURE

dans celuy là. Nous attribuons cela aux semences, dont l'une aura esté jettée dans cet endroit & l'autre dans cet autre, & non pas à l'eau dont elles sont toutes arrosées, parce que cette eau est seulement une cause generale & indifferente pour toutes les Plantes. Enfin comme ces Astres ne concourent pas seuls aux actions des hommes, c'est une erreur de vouloir leur en attribuer le succez, & puisque nous ne connoissons pas mesme ces autres causes qui

nous sont plus prochaines que les Astres , n'est-ce pas une temerité de pretendre plutôt connoistre la propriété de ceux-cy que de celles là ? Nous ignorons la vertu des moindres herbes que nous foulons aux pieds , & nous voulons connoistre la vertu des Astres dont mesme nous ne connoissons pas la nature. De plus, quelle apparence y a-t-il d'attribuer au Ciel seulement tous les événemens de la vie des hommes , s'il n'est pas seul la cause de leur estre ? Le So-

## 110 MERCURE

leil & l'Homme produisent un autre Homme , dit Aristote , & il pouvoit ajoûter encore plusieurs autres causes subalternes outre la premiere qui est Dieu. Pourquoy donc n'y aura-t-il que le Ciel qui soit cause de tout ce qui arrive aux Hommes, & s'il y a plusieurs autres causes qui cooperent avec luy en ce qui est de nostre bonne ou mauvaise fortune, comment se pourroit-il faire que la seule connoissance des Astres nous donnast celle que disent les Judiciaires?

## GALANT. III

Les influences des Cieux ne peuvent bien souvent pas tant sur nous que les Loix & les exemples. Mais pour vous faire voir la vanité de cette Science plus au long, voicy en quoy elle consiste parriculièrement. Les Astrologues Judiciaires veulent par exemple que tout ce qui doit arriver à un homme pendant le cours de sa vie, dépende du moment precis auquel il vient au monde, & qu'en quelque endroit que soient alors les Astres, & principalement les sept

## 112 MERCURE

Planetes, ils agissent d'une telle maniere sur cét Enfant par les rayons qu'ils rassemblent & dirigent conjointement sur luy, qu'ils luy impriment une espece de necessité de vivre un certain espace de temps determiné, de mourir d'un certain genre de mort, de se marier dans un certain temps, de faire naufrage dans un autre, un jour de perdre un Procés, un autre de tomber malade, & ainsi de tous les autres accidens differens & presque innombrables de la vie ; &

## GALANT. 13

tout cela avec autant d'assurance que si les Astres n'étoient occupez qu'à former la seule destinée d'un Enfant, & cependant en ce mesme moment il en naist une infinité d'autres par toute la terre, dont les suites de la vie seront d'une inconcevable diversité. Ils n'appuyent toutes leurs conjectures que sur un moment dont ils pretendent avoir une connoissance parfaite; mais comment avoir cette connoissance, puisque l'enfantement se fait successive-

Septembre 1686.

K

## 114 MERCURE

ment ; qu'il est tres-rare que des Astrologues soient à presens à la naissance de cet Enfant avec l'Astrolabe à la main ( c'est à dire un Instrument qui ne peut avoir toute l'exactitude qu'on demande ) pour prendre ce moment , & que la rapidité des mouvemens Celestes surpasse presque l'imagination ? Ils doivent sçavoir le veritable lieu du Soleil & des Etoiles , ce qu'on ne connoist pas encore assez. Ils doivent connoistre exactement la hauteur du Pole , ce qui a esté

## GALANT. 115

observé en peu de lieux, & ce qu'on peut dire n'estre connu entierement en aucun. Ces connoissances sont fondées sur les experiences, disent quelques-uns ; mais comment pouvoir prouver ces experiences, puisque les Etoiles & les Planetes n'ont jamais eu deux fois une mesme disposition entre elles, parce que la grande revolution celeste ne s'achevera qu'en trente six ou quarante-neuf mille ans. Ajoutez pour confirmer tout ce que je viens de dire con-

K ij

tre la vanité de cette science, qu'en matiere de sciences réelles & veritables, la contrariété détruit la discipline, comme dit fort-bien un Sçavant de ce siecle, d'une tres-grande érudition. Or est il qu'on ne voit rien de si different que les principes que se sont donnez les Astrologues chacun à sa fantaisie, ny de si contraire que leurs Axiomes. Ils n'ont pû convenir du calcul qu'il falloit suivre, ny de quelles tables on devoit se servir. Les uns approuvent les Prutheni-

ques , les autres celles d'Alphonse , quelques-uns celles de Blanchin , d'autres celles de Royaumont , & neantmoins la suputation des unes est fort differente de celle des autres , comme ceux de l'Art sont obligez de l'avoüer. Les Caldéens n'avoient qu'onze signes dans le Zodiaque. Les Chinois , selon le Pere Trigault , ont cinq cens constellations plus que nous. Ils ne s'accordent point sur le sexe des Astres. Alcabice par exemple & Albumasar font Mercure Mas-

## 118 MERCURE

le. Il est souvent Femelle chez Ptolomée, il le considère comme un Androgine au sixième Livre de son Quadripartit, & depuis que Tiresias eut mis cette différence de sexe entre les Planètes ( d'où les Poètes ont pris sujet de dire qu'il avoit l'une & l'autre nature ) on n'a pû mettre d'accord les Astrologues sur ce sujet ; mais voicy bien d'autres contrarietez. ....

PHILONTE.

J'avoüeray, si vous voulez, qu'il y a beaucoup de

contrarierez dans les principes de l'Astrologie Judiciaire; mais enfin que pourriez-vous répondre à plusieurs exemples de prédictions que les Sectateurs ont faites, qui sont arrivées avec succès? On en trouve un grand nombre dans les Histoires anciennes & modernes, qui semblent justifier cette Science dans tout ce qu'elle promet. Entre plusieurs que je pourrois vous rapporter icy, en voicy quelques uns que je vay vous dire, qui méritent bien qu'on les écoute.

quelque préoccupé qu'on puisse estre contre la science qui les a produis. Spirink; Astrologue fameux, dit au dernier Duc de Bourgogne, que s'il alloit contre les Suisses comme il s'y préparoit, il y periroit; ce qui arriva, quoy que ce Duc eust répondu en se moquant de la predi&tion, que la fureur de son épée vaincroit facilement le cours des Cieux & de toutes leurs Planetes. Spartian écrit qu'Adrian estoit si bon Mathematicien, qu'il avoit accoustumé de marquer

quer de sa main le premier jour de Janvier ce qui luy devoit arriver le reste de l'année, mais qu'en celle où il mourut, on trouva que ses prédictions n'alloient que jusqu'à l'heure de son trépas. Porphire assure que lors qu'il estoit dans la résolution de se tuer, Plotin leut son intention dans les Astres, & l'en détourna. Richard Cervin reconnut, au rapport de Thuan, \* dans l'Horoscope de son fils Marcel, qu'il devoit arriver aux plus hautes

\* Lib. 15. Hist.

Septembre 1686.

L

Dignitez de l'Eglise, ce que Luc Goric mit dans son Livre des Genitures, imprimé à Venise trois ans avant que Marcel fust Pape. Un Landgrave de Hesse, tres-habile en l'Astrologie Judiciaire, donna charge, encore au rapport de Thuan, à Baradat de dire au Roy Henry III. qu'il se gardast d'une teste rasée, & vous sçavez qu'il fut tué par un Moine. Enfin l'Histoire de Tibere & de Trajane est une des plus fameuses qu'on puisse rapporter sur ce sujet. La voicy ti-

rée de Tacite. Tibere étant de loisir dans Rhodes, voulut satisfaire sa curiosité touchant l'Astrologie Judiciaire. Pour cet effet desirant éprouver la suffisance de ceux qui en faisoient profession, il se servit d'un lieu de sa Maison fort haut, élevé sur des rochers qui se perdoient dans la Mer, & où on ne pouvoit monter que par des précipices qui remplissoient l'esprit de crainte & d'horreur. C'est en cet endroit qu'il faisoit venir ceux qui se mêloient

L ij

## 124 MERCURE

de prédire l'avenir, les y faisant conduire par un de ses Libertins en qui il se fioit, homme aussi puissant de corps qu'ignorant d'esprit. Au retour cet homme ne manquoit pas à un signal de précipiter dans la Mer ceux que Tibere avoit trouvez trompeurs, comme le font la pluspart de ces sortes de gens. Trasule fort sçavant en cet Art, ayant esté mené en ce lieu comme les autres, assura Tibere qu'il seroit Empereur, & luy revela plusieurs autres choses qui re-

gardoient l'avenir. Tibere  
luy ayant demandé s'il sça-  
voit bien sa destinée, celuy-  
cy dresse son Theme sur  
l'heure, ensuite pâlit, trem-  
ble, & s'écrie enfin qu'il est  
menacé par les Astres du  
dernier moment de sa vie.  
Tibere l'admire, l'embrasse,  
& le tint ensuite pour un  
Oracle, le mettant au rang  
de ses plus intimes Amis. Je  
vous pourrois icy rapporter  
plusieurs autres exemples  
aussi convainquans que ceux-  
cy, si je ne craignois d'abu-  
ser de vostre patience; mais.

L iij.

vous repartirez peut - estre qu'il y a beaucoup d'exemples de Prédictiones qui se sont trouvées fausses; on répond que c'est une chose tres-évidente qu'il se commet beaucoup d'erreurs dans toutes sortes de Professions, qu'on n'impute qu'à ceux qui les ont mal exercées. La Medecine, la Jurisprudence, & mesme la Theologie ne laissent pas d'estre estimées, quoy qu'il y ait des Charlatans, des Chicaneurs, & des Heretiques, qui semblent devoir les diffamer, & s'il

falloit condamner les choses à cause des abus qui s'y commettent, les meilleures se devroient rejeter. Les Yvrognes seroient cause qu'on arracheroit la vigne, & les Diables nous mettroient en défiance des Anges de lumière.

## BELOROND.

Avant que je réponde en particulier à toutes vos Histoires, & sans vous rapporter icy plusieurs Prédications, qui se sont trouvées fausses, & qui pourroient détruire celles que vous venez de

L. iij.

m'apprendre , je veux vous donner cinq réponses générales. La première, c'est que les Astrologues dont il s'agit font tant de prédictions différentes , qu'il est presque impossible que le hazard n'en fasse pas trouver quelques-unes de véritables , & ce sont seulement celles-cy que l'on remarque dans les Histoires. Il ne se passoit point d'année ny de mois où les Astrologues n'annonçassent selon les conjonctures tirées des affaires d'alors, plutôt que par l'inspection des

Astres , à Henry le Grand  
la terrible menace de sa  
mort. Ils diront vray enfin ,  
dit un jour ce Prince , & le  
public se souviendra mieux  
de la seule fois où leur pré-  
diction aura esté vrâye , que  
de tant d'autres où ils ont  
prédit à faux. Il est vray qu'  
un certain Oberius , Benefi-  
cier de Barcelone , prédit à  
peu près le temps de la mort  
de ce grand Prince ; mais il  
ne falloit pas qu'il fust Astro-  
logue pour cela ; car il pou-  
voit avoir sceu quelque cho-  
se de cet execrable dessein.

dont quelques Grands d'Espagne n'avoient pû se taire, & dont le bruit estoit tellement répandu par tout, que nos Ambassadeurs, & particulièrement M<sup>r</sup> Bochart de Champigny, qui estoit à Venise, en avoient écrit au Roy; & qu'il ne venoit pas un de nos Vaisseaux du costé d'Espagne, qui ne demandast d'abord si le Roy estoit mort, parce que le bruit couroit par toute l'Espagne qu'il avoit esté, ou devoit bien-tost estre tué. La seconde Réponse generale, c'est que

l'ambiguité avec laquelle ces Charlatans celestes parlent ordinairement, & les différentes conditions qu'ils ajoutent pour ce qu'ils prédisent, les mettent à couvert de bien des reproches qu'on leur pourroit faire sur leur ignorance, ou plutôt de leur mauvaise foy. Ils parlent ordinairement avec ambiguité, comme autrefois les Oracles parloient, afin que quelque chose qui arrive, on interprete qu'ils l'ont prédite, ou s'ils semblent quelquefois dire la chose

clairement, ils y ajoutent une condition, afin que si par hazard elle n'arrive pas, ils puissent en rejeter la faute sur cette condition, & que si elle arrive, ils puissent alors sans avoir aucun égard à la condition, se vanter de l'avoir prophétisée. La troisième, l'ignorance & la simplicité de ceux qui les interrogent, leur aident souvent à trouver la vérité, comme vous me l'avez fait voir dans votre Histoire de ce Devin, qui pour réussir à Bourges dans son Art, faisoit acroire

qu'il ne sçavoit pas parler François. La quatrième, la malice industrieuse de ces Faiseurs d'Horoscopes vérifie souvent leurs prédictions; en voicy deux exemples. Cardan ayant prédit le jour auquel il devoit finir sa vie, & y estant arrivé, il se laissa mourir de faim, selon l'opinion commune de ce temps-là, rapportée par Scaliger & M<sup>r</sup> de Thou, pour conserver sa réputation. Aubigny dit\* que le fils du Duc de Montpensier ayant pris le Poussin,

\*Tom. 2. Hist. lib. 2.

## 134 MERCURE

Place entre Lion & Marseille, comme on pilloit la Ville, le jeune Nostradamus, fils de Michel, qui avoit asseuré M<sup>r</sup> de S. Luc qu'elle periroit par les flâmes, fut trouvé qui mettoit le feu par tout, afin de verifïer sa prédiction; mais le lendemain M<sup>r</sup> de S. Luc, pour châtier sa malice, & en mesme temps se moquer de sa prédiction, luy demanda quel accident notable luy devoit arriver ce jour-là. Je n'en prévoy point, répondit-il. Aussi tost M<sup>r</sup> de S. Luc le toucha, com-

me en se joüant, du bout d'une baguette qu'il tenoit en sa main; en mesme temps le cheval sur lequel il estoit monté, fait à cela, luy porta un si grand coup de pied dans le ventre, qu'il le creva sur la place. Enfin la cinquième Réponse generale, c'est qu'il ne faut pas croire toutes les Histoires. Les bœufs & les arbres ont parlé chez Tite - Live, dont les œuvres ont esté condamnées au feu par S. Gregoire. L'eau des Rivieres s'y voit convertie en sang, l'air & le Ciel y

## 136 MERCURE

paroissent pleins de Spectres,  
& plusieurs animaux, outre  
les hommes, y changent d'es-  
pece. Ce n'est pas pourtant  
à dire que luy & la pluspart  
des autres Historiens qui rap-  
portent des Histoires fausses,  
ayent eu intention de faire  
croire ce dont ils n'estoient  
pas eux-mesmes persuadez.  
Au contraire, ils debitent  
tous ces prodiges de telle  
forte, qu'on voit bien qu'ils  
n'ont eu d'autre but que de  
faire comprendre de quelles  
erreurs le peuplè estoit alors  
abusé, les loix de l'Histoire  
les obligeant à cela.

Ces réponses generales me paroissent suffisantes pour détruire les consequences que l'on pourroit pretendre tirer de nos Histoires, en faveur de l'Astrologie Judiciaire. Je n'en veux pourtant pas demeurer là, parce que je pretens répondre en peu de mots à chacune en particulier. Voicy donc mes réponses. Les Amis de ce Duc de Bourgogne, surnommé le Temeraire, jugeant son entreprise contre les Suisses temeraire & de peu d'utilité, puisque ce n'estoit

Septemb. 1686.

M

138 **MERCURE**

que pour vanger un autre d'une charette de peaux de Mouton enlevée, exciterent apparemment Spirink à luy predire sa perte s'il l'exécutoit, afin de l'en détourner, s'il est vray qu'il la luy ait predite aussi formellement qu'on le rapporte. Il fut facile à Adrien de predire sa mort si vostre Histoire est veritable, puis qu'après l'avoir cherchée par plusieurs moyens, il se la causa luy-mesme en se laissant mourir par desespoir, après avoir méprisé tous les conseils de

ses Medecins. Porphire est un menteur en cette occasion aussi-bien qu'en plusieurs autres. Je sçay bien que les Rabins se sont imaginé que le Ciel estoit plein de Caracteres , qui nous pouvoient apprendre bien des choses cachées , & que Postel s'est vanté hardiment d'y avoir lû confusément tout ce que contient la Nature ; mais ce sont des visions indignes de repartie. Je voudrois bien demander à ceux qui pretendent faire valoir ce Rabinage pour

M ij

# 140 MERCURE

qui est fait ce bel ABC des Cieux , puis qu'il n'appartient pas à l'homme de connoître les momens de l'avenir , dont Dieu selon l'Evangile , s'est réservé à luy seul la connoissance ? Pour ce qui regarde le Pape Marcel , il n'y a rien dans cette historiette qui me surprenne , quand je fais réflexion qu'il n'y a guere de Cardinaux dans Rome, à qui quelque Astrologue n'ait promis la Chaire de Saint Pierre s'ils en ont voulu écouter. La mort d'Henry III. n'estoit

pas extrêmement difficile à deviner à ceux qui estoient instruits dans la Politique, & dans les affaires du temps de ce Roy. La grande prudence du Landgrave qui jugeoit naturellement très-bien des affaires du monde, luy put faire donner cét avis. L'Histoire de Trafule me paroist un vray conte ; car comment tant d'hommes eussent-ils esté jettez dans la Mer sans que la Justice, ou du moins Trafule en eussent esté avertis ? Mais quand mesme le fait seroit

## 142 · MERCURE

veritable, Traſule ayant conſideré l'affiete du lieu, l'air du viſage de Tibere, ou pluſieurs autres marques qui paroifſoient le menacer, put facilement connoiſtre le danger où il eſtoit, & par conſequent le deviner; mais pourtant en faiſant croire qu'il le voyoit dans les Aſtres pour ſe tirer d'affaires. Mais afin de confirmer ce que je viens de vous répondre, pour prouver que nous ne devons ajouter aucune foy à ce que nous promet cette ſcience, je veux encore

vous faire voir ses ridiculitez , son impieté , ses dangereuses maximes , & son inutilité , quand mesme elle seroit veritable dans ses Predictions.

Entre un nombre presque infiny d'impertinences & de ridiculitez je choisis celles-cy. Les Astrologues judiciaires font des signes fconds comme les Poissons , des steriles comme la Vierge , des spirituels comme les Jumeaux , des stupides comme le Taureau , des beaux & des laids , des gras & des

## 144 MERCURE

maigres, de ruminans & de non ruminans, de colériques, de patiens, &c. Ils soumettent les Regions, les Provinces & les Villes à ces signes, par exemple la France au Belier, l'Italie au Lion, la Norvegue au Scorpion, Marseille au Belier, Paris à la Vierge, Avignon au Sagittaire. Il n'y a pas jusques aux parties du Corps qu'ils ne fassent sujettes à de certains signes, comme la tette au Belier, le col au Taureau, &c. Saturne & Mars selon ces, ridicules. Superstitieux pro-

# GALANT. 145

promettent une courte vie ;  
Jupiter & Venus une lon-  
gue ; le Soleil, des Charges &  
des Commandemens ; Mer-  
cure, des Sçiences ; la Lune,  
des Voyages ; Saturne &  
Mars dans une certaine  
Maison, des miseres & de la  
pauvreté ; Jupiter & Venus,  
de l'abondance ; le Soleil de  
la beauté ; Mercure de la fa-  
veur. Saturne à les entendre  
dire preside à l'Agriculture,  
Jupiter au Gouvernement,  
Mars à la Guerre , le Soleil  
aux honneurs , Venus aux  
Amans , Mercure à la Mar-

*Septemb. 1686.*

N

## 146 MERCURE

chandise , &c. & tout cela sans aucune autre raison que celle de l'imagination & du caprice qu'ils prennent pour regle des événemens des choses les plus serieuses & les plus considerables de la vie. Mais l'Astrologie judiciaire n'est pas seulement ridicule , elle est encore impie dans plusieurs de ses Aphorismes , foumettant la Religion & les choses les plus saintes à ses extravagances. En voicy des exemples. Celuy qui naistra , dit Maternus , ayant Saturne

dans la Maison du Lion ,  
son ame ira droit en Paradis  
quand il mourra. Quicon-  
que priera Dieu , dit Apo-  
nenfis , lors que la Lune est  
conjointe à Jupiter dans le  
Lion ; quelque chose qu'il  
demande , il est assuré de  
l'obtenir. Il suffit , selon Al-  
bumasar , d'avoir en sa nais-  
sance la Lune conjointe à  
Jupiter dans la teste du Dra-  
gon , pour estre asseuré que  
Dieu ne nous peut rien refu-  
ser. Nous devrions aux Ele-  
ctions des Papes invoquer  
Mercure , selon Borat en sa

N. ij

## 148 MERCOURE

Preface sur la Theorie des Planetes. Voicy encore d'autres Impietez semblables tirées de la Somme Anglica-ne d'Omer, d'Haly, d'Alcabi-ce, de Ville-neuve & de Schoner, dans lesquels on en trouvera plusieurs autres. Si les Jumeaux ascendants avec Mercure & Saturne dans le Signe du Verseau, remplissent la neuvième Maison, il est impossible qu'il n'en naisse un Prophete. Mars bien placé dans la neuvième Maison du Ciel, donne le pouvoir de chasser les De-

# GALANT. 149

mons des Possédez. Tiberius  
Ruffilianus & un autre que  
je ne veux pas nommer pour  
cause, ont osé faire l'Horos-  
cope de Nostre Seigneur au-  
raport de Petrus de Aliaco  
après Albert le Grand. Hie-  
rosme Colombe trouve que  
routes les Vertus de ce Dieu  
Incarné sont visibles dans  
cét Horoscope, & Cardan  
qui aime à dire des choses  
extraordinaires, & qui sont  
pour moy tres-difficiles à  
croire, pretend que son gen-  
re de mort y est tout mar-  
qué dans une mauvaïse po

N iij.

# 150 MERCURE

sition de Mars. Il y en a qui font Saturne auteur de la Religion Judaïque, d'où vient le jour du Sabbath des Juifs au Samedi; Venus du Mahometisme, c'est pourquoy le Vendredy y est respecté, & la Luxure cruë une grande felicité. Ils croient le Soleil auteur de la Chrétienté, & que par cette raison nous avons mis nostre Dimanche au jour soumis à cette Planete. Je ne veux point répondre à toutes ces extravagantes Impietez. Bardeanos Syrien, le plus sage

des Caldéens, leur va répondre mieux que moy dans Eusebe. \* Vous divisez, dit-il, le monde en sept Climats, dominez par chaque Planete ; mais sous chaque Climat, combien de Nations ? Sous chaque Nation combien de Provinces ? Sous chaque Province combien de Villes différentes en Loix, en Dieux & en Religions ? Aux Indes sous un mesme Climat, les uns mangent les hommes, les autres s'abstiennent de toute chair ; les uns

\* Liv. 6. Chap. 18. de la Pr.

## 152 MERCURE

adorent les Idoles , les autres n'en reconnoissent aucune. Les Magiciens qui sortent de Perse en quelque lieu qu'on les transporte , sont incestueux selon leur coûtume , & les Juifs épandus par tout le monde, sous quelque Climat qu'on les loge , ne changent ny de Religion ny de façon de vivre. Enfin un Peuple part d'un Climat & va donner de nouveaux Dieux & de nouvelles Loix à l'autre , sans que le Climat où il va luy apporte aucun empeschement. Les Forests,

les Montagnes & les Rivieres rendent plutôt les Loix differentes que les Climats & les Signes. Les Coûtumes & les Victoires reduisent les Loix en une, en dépit des Climats de Saturne, de Jupiter & des autres Planetes. En effet, d'où vient qu'aux Provinces où autrefois Venus & Mercure estoient adorez, ces Signes estant au mesme lieu, cependant les Dieux en sont abolis & chassez; & comment la Loy Judaïque dure-t-elle encore sous tous les Climats, quoy

## 154 MERCURE

qu'elle soit bannie du sien propre ? Comment la Religion Mahometane subsiste-t-elle où fut autrefois le Christianisme, & la Chrestienne où estoient autrefois les sanglans Autels de Saturne & de Mars ? Est ce que les Signes qui présidoient dans le lieu où regnoit, par exemple, la Loy Judaïque, ont changé de place dans les Cieux pour la suivre en quelque lieu qu'elle ait esté portée ? Il faut que ces Astrologues soient reduis à faire cette impertinente réponse, ou

à avoüer que leurs raisonnemens ne sont fondez que sur l'erreur & le mensonge. Il est maintenant facile de faire voir, après ce que je viens de dire, les dangereuses conséquences de cette Science, puis que toute sorte d'Impiété ne peut sortir que d'un sujet suspect & dangereux. Je veux pourtant ajouter icy quelques pensées qui ne sont pas de moy, pour confirmer le danger qu'il y a de s'appliquer à l'étude de toutes ces folies & extravagances. Origene rapporté par Euse-

## 156 MERCURE

be, \* dit nettement que si les Astres ont quelque pouvoir sur nostre volonté, il s'ensuit premièrement que nous ne sommes pas libres, & par conséquent que ne pouvant, mériter ny démeriter, nos actions ne sont dignes ny de louange, ny de blâme. Secondement, que nostre Foy, la venue du Sauveur du monde, & toutes les Prédications des Apostres font inutiles. Troisième-ment, qu'on ne peut avec justice nous imputer les plus.

\* Lib. 6. de pr. Evang. cap. 9.

## GALANT. 157

grands crimes, puis que nous y tombons par la dure nécessité que Dieu nous impose par les influences des Astres. Quatrièmement, qu'il est inutile de prier, de faire des vœux, & de demander à Dieu le secours de ses grâces. Hé bien, en faut-il davantage pour convaincre ceux qui ont un peu de Religion, de l'horreur que l'on doit avoir d'une Science, dont les conséquences sont si pernicieuses. S. Basile ajoute cette reflexion : Si le bien & le mal que nous faisons, ne sont pas

## 158 MERCURE

en nostre liberté, & qu'ils dépendent de la neceffite fatale que nous imposent les influences des Planetes dans nostre naissance, en vain les Legiflateurs ont prefcrit ce qu'il faut faire & ce qu'il faut fuir. En vain les Juges honorent la vertu, & puniffent le crime. Enfin fi nostre naiffanc nous impofe une neceffité d'agir, nous ne pouvons ny louer les Gens de bien, ny blâmer les Impies, dit\* Saint Ambroife. Il eft vray que les Astrologues Judicial.

\* Lib. 4, Hexamer. cap. 4.

# GALANT. 159

res disent que les Cieux ne font qu'incliner sans forcer personne, que le Sage donne la loy aux Astres, *Sapiens dominabitur Astris*, & qu'on doit prendre leurs regles comme tenant le milieu entre le possible & le nécessaire; mais toutes ces protestations ne sont faites que pour ôter le scrupule à ceux qui feroient sans cela conscience de les écouter: car quand il s'agit de pratiquer leur Art, ils prononcent aussi décisivement, que si au lieu d'animaux libres & raisonna-

bles , nous n'estions que de vraies Marionnettes attachées aux Astres par des influences , comme par des cordes , de qui nous recevions tous nos mouvemens , sans en avoir aucun de propre. Enfin quand même l'Astrologie Judiciaire ne seroit ny ridicule , ny impie , ny dangereuse , elle seroit encore à mépriser à cause de son inutilité , parce que le bien qu'elle promet , nous desesperere s'il ne vient pas , & s'il vient , l'attente en est ennuyeuse , & l'esperance en

diminuë ce qu'il y a de plus sensible; & si elle nous menace de mal, l'imagination nous le fait sentir avant qu'il arrive; & s'il n'arrive pas, la crainte n'a pas laissé de nous faire souffrir quelque peine.

PHILONTE.

En voilà assez pour me faire avoir de l'horreur pour cette Science, du mépris pour ceux qui la mettront en pratique; de la compassion pour la foiblesse & la sottise facilité de ceux qui leur en donneront occasion, & en mesme temps pour

*Septembre 1686.* ○

## 162 MERCURE

m'engager à mettre au nombre des choses difficiles à croire tout ce qu'on pourra dire en faveur des Faiseurs d'Horoscopes, & autres pareils Charlatans celestes.

On fait des Automnes comme des Printemps, & puis que nous commençons à entrer dans cette saison, je vous en envoie un de M<sup>r</sup> Luder.







## AIR NOUVEAU.

**D**oux Raisin, dont l'Amour  
redoute la puissance,  
I'implore à mon secours vostre ai-  
mable liqueur ;  
Ius divin , tost , coulez jusqu'au  
fond de mon cœur,  
Et faites-y toujours regner l'indif-  
ference.

Mais hélas ! plus je bois de ce  
jus de l'Automne,  
Plus Climene me rend sensible à  
ses appas.

Ah ! j'ay beau m'enyvrer, la raison  
m'abandonne,  
Mais le cruel Amour ne m'aban-  
donne pas.

## 164 MERCURE

Je ne vous ay point parlé d'un Carrousel qui s'est fait depuis quelque temps à Florence, & qui representoit la Sagesse & la Valeur, sous la conduite de M<sup>r</sup> le Prince Ferdinand, Fils aîné de Monsieur le Grand Duc de Toscane. C'est un Prince fort bien fait, âgé seulement de vingt trois ans, grand, de belle taille, & qui est tres-bien à cheval. Comme il a esté élevé dans tous les Exercices Militaires, il a voulu prendre pour sujet de cette Feste Pallas & Mars, qui en-

voient leurs Champions, contre les Hydres, & autres Monstres qui troublent le repos de la Terre. Le jour qui avoit esté échoisy pour ce grand Spectacle estant arrivé, M. le Prince Ferdinand se rendit dans la grande Place qui est devant l'Eglise de Sainte Marie Nouvelle, à la teste de trois Quadrilles de Pallas, & de trois autres Quadrilles de Mars, composées des Gentilshommes les plus qualifiez de Florence. La premiere Quadrille de Pallas portoit jaune & ar-

## 166 MERCURE

gent, la seconde noir & argent, & la troisiéme incarnat & argent. Tous leurs habits estoient magnifiques, aussi bien que ceux des Chevaliers des trois Quadrilles de Mars, dont les couleurs estoient, le blanc, le vert, & le bleu, meslez avec l'or. Toutes ces Quadrilles se placerent au milieu de la Place, qui estoit environnée d'échaffauts dressez en ovale, & peints en marbre avec des Corniches. Il y avoit alentour six rangs de degrez, & un grand nombre de Lo-

ges pour les Spectateurs. Celle de Monsieur le Grand Duc de Toscane estoit toute peinte , & la dorure n'y avoit pas esté épargnée. Quantité de Vases & de Statuës contribuoient à son ornement. Madame la Grande Duchesse Mere , les Princes & les Princesses y eurent place , ainsi que la plus grande partie de la Cour. Il y eut plusieurs Chœurs de Musique , composez de differens Instrumens , & des meilleures voix d'Italie. M<sup>r</sup> le Prince Ferdinand , ac-

## 168 MERCURE

compagné de M<sup>r</sup> le Marquis Corfini, Mareſchal de Camp, rangea les ſix Quadrilles à droit & à gauche. Il eſtoit tout brillant de pier-  
 reries, & veſtu à la Romaine, & avoit autour de luy  
 quantité de Pages & d'Eſta-  
 fiers. Les Chevaliers des  
 Quadrilles eſtoient auſſi ha-  
 billez à la Romaine. Mars  
 & Pallas qui les comman-  
 doient, eſtoient dans de ma-  
 gnifiques Chars. Auſſi-toſt  
 que ces deux Divinitez eu-  
 rent donné le ſignal, chaque  
 Chevalier ſe prepara à com-  
 battre

battre , & les Monstres for-  
 tant des Cavernes , couvri-  
 rent le Champ de Bataille ,  
 & se rangerent en un Corps  
 quarré qui faisoit face de  
 tous costez pour le combat.  
 M<sup>r</sup> le Prince Ferdinand, sui-  
 vy de ses Chevaliers , alla  
 la Lance à la main , & défit  
 les Monstres avec une adre-  
 se qui attira mille cris de  
 joye des Spectateurs. L'ap-  
 plaudissement fut general ,  
 les Trompetes & les Timba-  
 les se firent entendre , & un  
 Chœur de Musique ayant  
 suivy , ce jeune Prince s'a-  
 / Septembre 1686. P

## 70 MERCURE.

avança jusqu'au milieu de la Place à la teste des Chevaliers de Pallas , pour faire le coup de Pistolet , avec ceux de la Quadrille de Mars qui luy estoit opposée. Ils caracolèrent , & firent des voltes , passant souvent les uns devant les autres, après quoy toutes les Quadrilles se disposerent à un Combat general avec l'épée. Il ne fut pas si-tost commencé que Mars & Pallas rappellerent leurs Chevaliers , & les inviterent à la Paix par divers Chœurs de Musique. M<sup>r</sup> le

Prince Ferdinand revint à son premier poste auprès des Divinitez , & fit des courbettes en différentes voltes avec une grace merveilleuse. Les Chevaliers se rangèrent autour de luy en faisant plusieurs figures , dont la dernière estoit en forme de demy-Lune. La Feste s'estant terminée par là , ils défilèrent au bruit des Timbales & des Trompetes , ayant ce jeune Prince à leur teste.

Je me souviens, Madame,  
que vous m'avez demandé

P ij

## 172 MERCURE

ce que c'est que les Boucaniers, ou Flibustiers. Apparemment l'envie de les connoître ne vous est venue que depuis qu'un Livre nouveau, qui a paru depuis peu, a donné occasion de parler d'eux. Je puis vous en dire des particularitez sans le secours de ce Livre, puis que j'ay veu & entretenu un Boucanier François, de qui j'ay appris toutes leurs Coûtumes. Il n'y a pas fort longtemps que leur nom est généralement connu en ce monde-cy. Il n'estoit aupa-

ravant celebre que dans l'A-  
merique, dont ils font l'es-  
froy & la terreur. Vous sça-  
vez que la pluspart des Ame-  
ricains avoient cette bar-  
bare coûtume de brûler &  
de rôtir leurs Ennemis, lors  
qu'ils les avoient pris en  
guerre. Le lieu où ils exer-  
çoient cette cruauté s'appel-  
loit *Boucan* en leur Langue,  
& de là l'action a esté nom-  
mée *Boucaner*. Les Européens  
habitans de l'Amerique, es-  
tant souvent obligez d'al-  
ler à la Chasse, soit pour leur  
subsistance, soit pour le com-

## 174. MERCURE

merce des cuirs, rôtiſſoient & fumoient la viande des Beſtes qu'ils avoient priſes; comme les Naturels du Pays celle de leurs Priſonniers, & c'eſt par cette raiſon que le nom de *Boucaniers* leur a eſté donné. Leur premier employ fut donc ſeulement d'aller à la Chaffe des Sangliers, dont ils vendoient la viande, ou des Bœufs ſauvages, dont ils envoyoit les cuirs en Europe; & c'eſt encore plus particulièrement cette derniere eſpece de Chafſeurs qu'on appelle Bou-

caniers. Ces gens-là qui n'avoient point d'autre moyen de subsister, qu'un Métier si dur & si pénible, se firent une habitude des fatigues les plus grandes, & formerent differens petits Corps, plus redoutables par leur courage & par leur intrépidité, que par leur nombre. Il y a des Boucaniers de toutes les Nations Européennes qui habitent l'Amerique; mais comme les Espagnols sont la Nation la plus puissamment établie dans le nouveau Monde, & qu'il n'y en

## 176 MERCURE

a presque point de si misérables entre eux qui ne trouvent moyen d'y faire fortune, les Boucaniers Espagnols moins pressés par la nécessité que les autres, se sont aussi moins aguerris, & on ne compte pour vrais Boucaniers que ceux d'entre les François, Anglois, ou Hollandois, qui se sont mis à exercer ce métier. Ceux-cy dégoutés du peu de profit que leur apportoit la Chasse, à proportion des peines qu'elle leur coûtoit, & prenant l'occasion des Guerres qui

survenoient entre l'Espagne & les Couronnes dont ils dépendoient, commencerent à pirater sur les Espagnols, & à piller les lieux qui les reconnoissoient pour Maîtres. L'Espagne est presentement si foible en Amerique, & les Boucaniers sont si bons Soldats, que presque toutes leurs entreprises leur ont réussi. Les Avanturiers ne craignent point de se mettre sur un petit Canot, tout au plus sur une méchante Barque, & d'aller aborder un grand Vaisseau qui portera

## 178 MERCURE

beaucoup d'hommes & de Canon; & ce qui vous paroitra peut estre inconcevable, ils sont si déterminez qu'ils le forcent à se rendre. Lors qu'ils sont maîtres d'un bon Vaisseau, ils songent à de plus hautes entreprises. Ils entrent dans les Ports d'Espagne, & pillent des Villes tres-riches. Le Boucanier que je vous ay dit d'abord que j'avois entretenu, s'estoit trouvé au pillage de *Vera Cruz*, dont on a tant parlé. Il m'a conté quantité de choses qui regardent, ou

leur discipline, & la forme de leur Gouvernement, ou leur Histoire, & leurs Aventures. Ils n'ont point de General en Amerique; ils n'ont que des Commandans particuliers, qui ne le sont que pour l'Expedition que l'on va faire. Ils sont élus à la pluralité des voix, ou reconnus pour Commandans parce que le Vaisseau est à eux, ou qu'ils sont d'une réputation établie. Quelquefois ils composent une petite Flote de cinq ou six Vaisseaux, qui sont ordinairement en mau-

## 180 MERCURE

vais estat , & seulement redoutables par le courage de ceux qui les montent. Avant que de partir pour leur entreprise , ils font entre-eux un accord par lequel ils conviennent de la maniere de partager la proye, de la part qu'y aura le Commandant, son Lieutenant , & les autres, selon leurs divers emplois , ou selon ce qu'ils fournissent pour l'expédition. On arreste aussi de donner tant par dessus sa part legitime à celui qui montera le premier sur un Vaisseau Enne-

my , & tant à celuy qui aura esté estropié de tels membres. Enfin ils n'ont en veüe dans un tel accord que d'éviter la division qui pourroit se mettre entre-eux , d'animer leurs gens à bien faire, & de leur proposer des récompenses capables de les porter à ne s'épargner pas , car le desir de la gloire n'a aucune part à leurs belles actions; ce n'est que le gain. Je ne doute point que vous ne soyez surprise de la Religion de ces gens là. Dés qu'ils découvrent un Vaisseau Espa-

gnol , ils font la Priere , & demandent à Dieu fort devotement qu'il y fasse trouver un Butin considerable , & qu'ils puissent s'en rendre maistres , après quoy ils se preparent à l'attaquer. Mon Boucanier m'a dit que les François Catholiques & les Anglois Protestans allant ensemble en course , faisoient tous les jours la Priere chacun à leur mode , & que mesme dans les Villes qu'ils pillent , & où ils ont toute sorte de licence , si un Protestant faisoit une irreve-

tence remarquable à l'Image d'un Saint, le Conseil de Guerre ne manqueroit pas de luy faire casser la teste. Ils ont quelquefois surpris des Villes qui se feroient défendre contre des Sieges reguliers, & qui n'ont pû se défendre de la fureur de ces determinez Boucaniers, à qui l'esperance du pillage fait entreprendre des choses qui ne paroissent presque pas humaines. Quand les Habitans d'une Ville sont avertis de la marche des Avanturiers, ils commencent par fuir dans

les Bois, & y emportent le plus qu'ils peuvét de leurs richesses, & de ce qu'ils ont de plus précieux, tant on se trouve remply de terreur à leur seule approche, & tant on est persuadé qu'on résisteroit inutilement. Les Boucaniers, Maistres d'une Ville, y trouvent toujours assez de quoy piller, quelque abandonnée qu'elle puisse être, mais ils envoient encore dans les Bois differens Partis, qui y découvrent les Habitans, & qui les font Prisonniers afin de les mettre ensuite à ran-

gon. Après une prise considérable ils sont tous riches , mais au bout de quelques mois aucun d'eux n'a rien. Ils se jettent dans les débauches les plus outrées si-tost qu'ils ont de l'argent , & ils le répandent avec autant de déreglement & de folie , qu'ils ont eu de courage & de hardiesse pour le gagner. De là vient que leurs Courses sont fort frequentes , & qu'à peine revenus d'une expedition , il faut qu'ils songent à en commencer une autre.

Septemb. 1686.

Q

Le Mercredy 14. de ce mois  
 M<sup>r</sup> de Faucon de Ris, qui  
 pendant plusieurs années a  
 exercé l'Intendance de Bor-  
 deaux avec tant de gloire,  
 & qui avoit esté nommé par  
 le Roy Premier President en  
 son Parlement de Norman-  
 die, arriva en sa Terre &  
 Maison de Charleval, à cinq  
 lieuës de Rouën, & il en par-  
 tit le lendemain, jour de la  
 Feste de l'Assomption, pour  
 venir prendre possession de sa  
 Charge. Si tost que la nou-  
 velle en eut esté répandue,  
 tous les Officiers ordina-

res de la Ville ayant en telle  
leurs Capitaines ou Lieute-  
nans , avec leurs Drapeaux ,  
& Trompettes , allerent à  
cheval au devant de luy jus-  
qu'à la premiere Porte , & les  
autres à pied jusqu'à S. Paul ,  
qui est au bas de la Monta-  
gne , Enseignes déployées ,  
& Tambours battans , pour  
le recevoir & l'accompa-  
gner jusqu'à son Hostel. Il  
arriva avec un fort grand  
Correge de Carosses à six che-  
vaux , où estoient les Person-  
nes les plus qualifiées de la  
Ville , dont il avoit esté sa-

Q ij

## 188 MERCURE

lûé sur sa route. Il sortit d'ailleurs une si grande quantité de peuple que le chemin & les ruës en estoient toutes bordées. La joye estoit generale de voir le quatriéme Successeur de la mesme famille, en une charge si éminente que les Ancêtres ont si dignement remplie. Il fut salué de la Mousqueterie à diverses reprises, sur sa route & devant son Hostel. La Ville le complimenta, ayant à sa teste M<sup>r</sup> Tabouret premier Eschevin, & il en receut les Présens accoutumez.

Plusieurs Corps le complimenterent encore le lendemain , & le Presidial y envoya six Deputez , qui furent M<sup>r</sup> du Montier , Lieutenant Criminel , quatre Conseillers , & M<sup>r</sup> Brunel Procureur du Roy , dont je vous ay fait connoistre l'esprit & le merite en une autre occasion. M<sup>r</sup> du Montier porta la parole. Il avoit eu le jour precedent une vapeur terrible qui l'avoit fait croire mort , & ce fut là le sujet de son Discours. Il dit à M<sup>r</sup> de Ris que la joye de luy voir

reprendre la place de ses Pères le rappelloit à la vie, & qu'il ne devoit pas estre surpris que sa presence fust de si grands effets dans la Compagnie dont il estoit Deputé, puis qu'elle avoit esté toujours attachée aux grands hommes de sa Maison qui avoient esté Chefs du Parlement; que cet attachement estoit fondé sur ce luy qu'elle a toujours eu pour le service du Roy, & que le service du Roy avoit toujours esté le seul but que ses Aïeux s'estoient propo-

fé dans toutes leurs actions. Il donna à cette pensée toute l'étendue qu'elle meritoit, & son Compliment fut tres-applaudy. S'il en receut de grandes loüanges, il en reçoit tous les jours beaucoup davantage, & de son habileté, & de l'exactitude qu'il a à remplir tous les devoirs de sa Charge. Le mesme jour M<sup>r</sup> du Chapitre de la Cathedrale de Roüen luy envoyèrent des Deputez, & M<sup>r</sup> le Pigny qui en est Archidiacre, porta la parole, avec le mesme applaudissement qu'il a

# 192 MERCURE

eu toutes les fois qu'il a parlé en Public. Voicy les termes dont il se servit.

**M**ONSEIGNEUR,

*L'Eglise de Rouën nous a députez pour vous marquer la joye qu'elle a de vous voir reprendre une place que vos illustres Ayeux ont tenuë pendant un si long tems, avec tant d'éclat & tant de gloire.*

*Les services importans qu'ils ont rendus à l'Estat, & sur tout la fermeté inébranlable avec laquelle ils ont maintenu l'autorité du Roy, au milieu des tempestes qui*

qui ont tant de fois agité cette Province pendant leur Magistrature . leur ont acquis des noms fameux dans l'Histoire , que jamais le temps n'effacera , & fait meriter des récompenses de nos Rois , qui combleront d'une gloire immortelle toute leur posterité. Mais , Monseigneur , l'intégrité avec laquelle ils ont rendu la justice à la teste de cet auguste Parlement , la grandeur de leur ame , soutenue par la noblesse de leur Extraction , la beauté de leur esprit jointe à une éloquence victorieuse , & à une érudition profonde , leur probité insigne , leur desin-

Septemb. 1686. R

teressement, qui les a toujours élevés au dessus des gains sordides & des pratiques basses qui obscurcissent quelquefois la splendeur du Corps de la Justice ; c'est ce qui a attiré sur leurs personnes les bénédictions du Ciel , & c'est ce qui fait encore aujourd'hui sortir de la bouche des Peuples mille loüanges , que l'envie & la jalousie ne pourront jamais flestrir.

C'est au souvenir charmant de toutes ces vertus si rares & si extraordinaires que nous voyons aujourd'hui revivre si heureusement en vostre personne , que nous abandonnons nos cœurs aux trans-

# GALANT. 195

ports de la joye la plus parfaite  
 & la plus sincere. C'est par là  
 que nous oublions avec plaisir  
 cette parenthese, qui ne nous a  
 privez pour un temps de vostre  
 Personne, qu'afin que vostre re-  
 tour fust plus glorieux, semblable  
 à ces nuages qui ne nous cachent  
 le corps du Soleil, qu'afin qu'il ré-  
 pande ensuite sa lumiere avec  
 plus de force & avec plus de vi-  
 vacité. Ainsi, Monseigneur,  
 vostre absence & vostre éloi-  
 gnement n'ont servy qu'à nous  
 fournir de nouveaux sujets d'ad-  
 mirer vostre vertu, par l'avanta-  
 ge que vous avez eu de réüssir

R ij

# 196 MERCURE

*dans toutes les affaires importantes que Sa Majesté vous a confiées, soit dans ses Conseils, soit dans l'Intendance de ses Provinces, où vostre probité, vostre prudence, vostre habileté, ont égalé, pour ne pas dire surpassé, toutes les vertus de vos Ancestres.*

*C'est ce qui rend aussi vostre entrée dans toute cette grande Province si agreable; car la Dignité que vous possédez, & qui est comme hereditaire dans vostre illustre Maison, n'auroit pas l'éclat & le relief qu'elle a, si vous y veniez comme les autres par un droit de succession; mais y entrant,*

comme vous faites, par le choix, par la préférence, & par le don du plus grand Monarque qui ait jamais regné sur la Terre, est-il rien qui soit comparable à vostre gloire, est-il rien qui égale vostre félicité? En effet, quelque magnifique que soit ce don, je puis dire qu'il devient encore infiniment plus précieux par la main Royale qui vous le donne, & je puis à ce sujet vous faire souvenir des paroles du Poëte, Non tam ex dono quàm quia dedisti. C'est par cette action si signalée de sa justice que le Roy s'acquitte envers vostre Famille,

R. iij.

## 198 MERCURE

ou pour mieux dire , couronne en  
vostre personne , tous les merites  
& tous les services des grands  
Personnages, auxquels vous avez  
la gloire de succeder. Fasse le Ciel  
que vous en jouïssiez long-temps  
pour la gloire de Dieu , pour  
l'honneur du Royaume , pour la  
tranquillité publique , & pour la  
satisfaction de tous les gens de  
bien. C'est dans cet esprit que nous  
venons vous offrir les respects d'u-  
ne Compagnie Ecclesiastique , qui  
a eu toûjours le bonheur d'estre  
cherie & d'estre protégée par vos  
illustres Ayeux. Elle espere que  
vous luy continuerez la mesme

*faveur ; & c'est , Monseigneur,  
le sujet de nos tres-humbles prie-  
res & de nostre Députation.*

M<sup>r</sup> de Ris répondit à cet-  
te Harangue , avec beau-  
coup de vivacité d'esprit ,  
& d'honnesteté , ainsi qu'à  
toutes les autres , qui luy  
furent faites par tous les  
Corps Seculiers & Reguliers.  
Le Mardy 17. il alla au Par-  
lement commencer les fon-  
ctions de sa Charge. Toutes  
les Chambres s'estant assem-  
blées il se mit à genoux sur  
un Carreau qu'on luy pre-

R. iiij.

fenta , & presta le Serment ordinaire à portes closes. Il fut harangué à l'Audience par M<sup>r</sup> le Guerchois Procureur general , dont l'éloquence est connuë , & par M<sup>r</sup> de Languerie Avocat General , qui fut écouté avec beaucoup de plaisir. Après qu'ils eurent parlé , M<sup>r</sup> de Ris fit un excellent & judicieux Discours sur le merite & la dignité de sa Charge , sur les obligations de tous ceux dont le Corps du Parlement estoit composé , & sur l'observation indispen-

ble des Loix selon les intentions de Sa Majesté , & les Ordonnances des Roys ses Predecesseurs. Tout le monde s'écria sur la beauté de ce Discours, & quand l'Audience fut finie , M<sup>r</sup> le Premier President retourna en son Hostel , où il regala avec beaucoup de magnificence une partie de Messieurs du Parlement , ce qu'il continua de faire les jours suivans.

Je vous ay déjà marqué que M<sup>r</sup> l'Abbé d'Harcourt estoit mort sur la fin du der-

nier mois. Il avoit eu une assez longue indisposition qui l'avoit obligé à se mettre en chemin pour aller prendre des eaux. On les avoit jugées nécessaires pour l'entier rétablissement de sa santé, & son mal l'ayant repris tout à coup, il est mort presque subitement. Il estoit Frere de M<sup>r</sup> le Comte d'Armagnac, grand Ecuyer de France, de M<sup>r</sup> le Chevalier de Lorraine, de M<sup>r</sup> le Comte de Marsan, & de M<sup>r</sup> le Chevalier d'Harcourt, & Fils de feu M<sup>r</sup> le Comte

d'Harcourt, & d'une Niepce de M<sup>r</sup> le Cardinal de Richelieu, Veuve de M<sup>r</sup> de Puylaurens. M<sup>r</sup> le Comte d'Harcourt est si connu dans l'Histoire par le gain de différentes Batailles , & par la prise de plusieurs Places importantes qu'il me seroit inutile de vous en parler. Le Roy a donné à M<sup>r</sup> l'Abbé de Lorraine , Fils de M<sup>r</sup> le Comte d'Armagnac , l'Abbaye de S. Faron de Meaux que possédoit feu M<sup>r</sup> l'Abbé d'Harcourt son Oncle,

Voicy la troisième suite

de l'Histoire des Estampes que je vous promis la dernière fois. Vous trouverez dans cette Liste les Estampes qui restent de feu M<sup>r</sup> le Pautre. C'estoit un des plus fameux Graveurs de ce Siecle, & celuy qui a le plus travaillé. Aussi ses Ouvrages, qui sont estimez de tout le monde, ont ils esté si fort recherchez, qu'on n'en trouve plus que ce qui suit.

Un Livre de Portraiture, de douze feüilles, pour apprendre à dessiner. Il est rempli d'yeux, de bouches, &

de plusieurs autres parties du corps.

Un Livre de douze feüilles, contenant les principaux sujets de la Bible.

Un Livre de Serrurerie, de douze feüilles, remply de Balcons, de grilles, de clostures, de rampes, heurtoirs, gonds, & generalement de tous les Ouvrages de Serrurerie qui peuvent faire paroistre l'invention, l'adresse, & l'esprit de l'Ouvrier.

Un Livre d'Academies, de six feüilles, remply de figures Academiques pour ap-

prendre à dessiner.

Un Livre de Cheminées, de six feüilles, contenant plusieurs Profils d'Architecture, Bas-reliefs, & généralement tout ce qui peut servir d'ornement aux cheminées.

Un Livre de Parterres, de six feüilles. On y voit des Compartimens pour toutes sortes de Parterres, selon leur situation.

Un Livre de Lits, de six feüilles. Ces Lits, qui sont faits sur ceux des anciens Romains, sont aujourd'huy

appelez Lits d'Ange. On en fait depuis quelques années de tant de manieres différentes, qu'à peine en trouve-t-on deux semblables.

Un Livre de Tables, & de Miroirs, de six feüilles, rempli de differens Dessesins de bordures de Miroir, & de pieds de Tables de différentes figures.

Un Livre de Frises en travers, de six feüilles. Les Frises en travers sont pour mettre dans les Corniches d'Architecture.

Un Livre de Termes, de

## 208 MERCURE

fix feüilles. Ces Termes sont, tant pour mettre dans les Jardins, que pour employer dans l'Architecture.

Un Livre de Paneaux, de fix feüilles. Ce sont des Paneaux d'ornemens pour des Lambris, pour des Chambranles, pour des Plafonds, & generalement pour tous les endroits où l'on peut mettre des Paneaux.

Un Livre de Mausolées, de fix feüilles. Ce sont des Mausolées antiques.

Un Livre de Veües de Jardins, de fix feüilles. On y

voit des Fontaines, & tout  
ce que les Veües différentes  
peuvent fournir.

Un Livre de Cartouches,  
pour enfermer de l'Ecriture,  
de six feüilles.

Un Livre d'Orphevrerie,  
de six feüilles. On y voit  
des Chasses, des Calices, des  
Figures, des pieds de Croix,  
& beaucoup d'autres Ouvra-  
ges que l'Orphevrerie peut  
fournir.

Un Livre de Paisages, de  
six feüilles.

Un Livre de Noces de  
Village.

Septemb. 1686.

S.

## 210 MERCURE

Un Livre de Jeux de Pastorelles , de six feüilles.

Tous ces Livres se vendent chez la Veuve de M<sup>e</sup> le Pautre , ruë S. Jacques, proche la Fontaine Saint Benoist.

Les formalitez qui ont esté établies par les Ordonnances pour les Mariages des Enfans de Famille , ne pouvant estre observées à l'égard de ceux dont les Peres & Meres, Tuteurs ou Curateurs se sont retirez dans les Pays Etrangers, pour éviter de faire abjuration de la Religion Pré-

## GALANT. 211

renduë Reformée , qui n'est plus soufferte en France , le Roy, comme Pere commun de tous ses Sujets , trouvant à propos de pourvoir à la seureté de ces Mariages , donna le 6. du mois passé une Déclaration qui permet aux Enfans de Famille , élevez dès leur enfance dans la Religion Catholique, ou nouveaux Convertis , de se marier , sans qu'ils soient obligez d'attendre ny de demander le consentement de leurs Peres & Meres , ou de leurs Tuteurs & Curateurs qui sont

S. ij

sortis du Royaume, à condition qu'avant que de passer le Contract de Mariage ils feront une Assemblée de six de leurs plus proches Parens ou Alliez, tant paternels que maternels, devant le Juge Royal des lieux & le Procureur de Sa Majesté; & s'il n'y a point de Juge Royal, cette Assemblée se fera devant le Juge ordinaire des lieux, le Procureur Fiscal de la Justice present. Au défaut des Parens & Alliez, ils assembleront six Amis ou Voisins, qui donneront leur avis & consen-

tement, s'il y échet, & signeront le Contract de Mariage, dont il leur sera expédié tous Actes nécessaires sans aucuns frais. Cette Declaration fut enregistrée au Parlement le 21. du même mois.

Quand les Espagnols trouvent quelque occasion de faire éclater leur galanterie, ils font connoître qu'ils n'oublient pas les leçons que les Maures de Grenade leur ont autrefois données. Vous en allez trouver une preuve dans les honneurs que M<sup>r</sup> le Marquis del Carpio, Vice-

214 **MERCURE**

roy de Naples, a rendus à Madame la Duchesse de Bracciane. Je ne vous dis point de quel merite est certe Duchesse, tant pour l'agtement de sa personne, que pour la beauté de son esprit, & la delicateffe de ses sentimens. Je sçay que vous en avez entendu parler à plusieurs personnes qui la voyoient fort souvent pendant qu'elle estoit icy. Elle est Sœur de M<sup>r</sup> le Duc de Noirmonstier, de Madame la Marquise de Royan, & de Madame la Princesse de Bel-

mont. M<sup>r</sup> le Duc de Bracciane, son Mary, est de la Maison des Urfins. C'est assez vous dire, pour vous apprendre qu'il est d'une tres-grande naissance. Cette Duchesse ayant envie de voir la Ville de Naples, & M<sup>r</sup> le Marquis del Carpio luy ayant fait témoigner le plaisir qu'il se feroit de l'y recevoir, elle partit de Rome le premier de Juin, accompagnée de M le Prince de Belmont, son Beaufrere, & alla souper à Albano, où elle fut receuë par le Prince & par la

## 216 MERCURE

Princesse Savelli. Ensuite elle alla coucher à Gianerane, & y demeura tout le lendemain jusques au soir, qu'elle en partit pour Neptune. Elle y trouva deux Galeres de l'Escadre de Naples, que le Viceroy avoit envoyées pour luy faire faire le trajet. Dom Joseph d'Aglere, Favori du Viceroy, la fit monter avec toute sa suite, sur celle qu'on appelle *Les trois Rois*. La Poupe en estoit richement ornée, & au lieu de Soldats, elle ne la vit remplie que d'Officiers, & de Gentils.

Gentilshommes. Si-tost qu'elle y fut entrée, on la salua de toute la Mousqueterie. Le bruit du Canon se joignit à cette salve, & après un magnifique Soupé qui luy fut servy, on commença à se mettre en Mer. Le jour suivant, sur les vingt-deux heures elle arriva à la veüe de Naples, à cinq milles de la Ville. En ce temps-là elle apperçeut le Viceroy dans une Felouque. Il entra dans sa Galere, & les complimens se firent de part & d'autre dans les termes les plus obli-

*Septemb. 1686.*

T

geans & les plus honnestes. On continua la route , & lors qu'ils passerent devant le Chasteau *del Ovo* , Madame de Bracciane fut salüée de tout le Canon. M<sup>r</sup> le Marquis del Carpio luy demanda la permission de répondre à ce salut par la décharge de son Artillerie , & enfin sur les trois heures ils arriverent au Port, où la Duchesse estoit attenduë par Madame la Princesse Cariaty, de la Maison de Savelli, Cousine au troisiéme degré de M<sup>r</sup> le Duc de Bracciane. Il

se trouva là trois Chaires , dont l'une , qui estoit toute brodée d'or , entra dans la Galere. Elle estoit destinée pour porter Madame la Duchesse de Braccianè , qui se mit dedans après que le Viceroy eut pris congé d'elle. Si-tost qu'elle fut à terre, elle fut saluée de nouveau par toute l'Artillerie du Chasteau *del Ovo* , & par une décharge de tous les Vaisseaux & de toutes les Galeres. Ce fut au milieu de ce grand bruit qu'elle arriva au Palais de la Princesse Cariatì , où elle

T ij

220 **MERCURE**

trouva à la porte une Compagnie de Soldats Espagnols, qui avoit ordre d'y faire la Garde. Les deux autres Chaires porterent ses Filles d'honneur, & les Filles de sa suite & ses Gentilshommes se mirent dans des Carosses. Le lendemain le Viceroy luy envoya un rafraischissement magnifique de toutes sortes de fruits & de liqueurs, porté par vingt hommes, & sur le soir elle fut visitée du Marquis de Cogolludo, Fils aîné du Duc de Médina-Celi, & General des Galeres de Na-

ples. Le Mercredy 5. de Juin elle receut la visite de la Marquise de Cogolludo, & de la Princesse d'Aveline, & ensuite celle du Viceroy, qui estoit accompagné de tous ses Gardes. Madame de Bracciane le receut à la porte de son antichambre, & après de profondes reverences qu'il luy fit, ils entrèrent dans la chambre, où il luy dit qu'il venoit alors la visiter comme Viceroy, & qu'il luy viendrait bien tost rendre ses respects sans aucune suite comme homme parti-

T iii

culièr. La visite dura environ une demy-heure , après quoy la Duchesse l'accompagna jusques à la porte de l'antichambre; & le Viceroy, suivant la Coûtume d'Espagne, la ramena dans sa chambre jusqu'au siege d'où elle s'estoit levée pour le conduire.

Le 6. elle alla sur le soir chez la Marquise de Cogoludo, où elle trouva la Princesse d'Aveline avec plusieurs Dames. Le Viceroy y alla aussi, & y demeura jusqu'à la fin d'un Concert.

Lors qu'il fut sorty, on ouvrit le Bal, qui fut commencé par des Dames & des Gentilshommes Espagnols, à la maniere d'Espagne, & continué par les Filles de Madame la Duchesse de Bracciane, comme on fait en France. Il fut suivy d'une magnifique Collation, après quoy cette Duchesse fut reconduite chez elle.

Le ro. on luy fit voir le Palais des Rois de Naples. Tous les Gardes prirent les armes à son arrivée, & l'Enseigne joua du Drapeau. La mesme

T iij

## 224 MERCURE

chose se fit dans tous les Corps de Garde ; ce qui est un honneur extraordinaire qu'on ne fait qu'aux Princes Souverains. Elle fut receuë dans ce Palais par toute la Cour du Viceroy , & après un Concert qui dura peu, on luy donna un fort somptueux Regale.

Le 12. elle fut priée par le Marquis & par la Marquise de Cogolludo , d'aller voir les Antiquitez de Puzzol & de Baye. La Duchesse d'Aveline & le Duc de S. Macer l'y accompagnerent , & elle

fut escortée par huit Galeres, qui estoient toutes remplies de Concerts & de Trompettes. Toutes les fois qu'elle mettoit pied à terre, ou qu'elle remontoit dans la Galere, toute l'Artillerie faisoit une décharge pour la salüer. Elle estoit sur la Capitane, où on luy donna un Disné & un Soupé des plus magnifiques. On la reconduisit à Naples avec les mesmes honneurs.

Le 13. jour de la Feste-Dieu, on l'invita à voir la Procession, & comme elle la trou-

va dans la ruë , elle se mit à genoux pour laisser passer le S. Sacrement. Le Viceroy qui suivoit le Dais , l'ayant apperceüe , alla se mettre à genoux à costé d'elle , & luy donna un Bouquet ; après quoy reprenant sa place après le Dais , il luy laissa des Gardes Suisses pour la conduire , sans qu'elle pût estre pressée par la foule , à un Balcon destiné pour les Vice-Reynes. Elle voyoit de là à main gauche un tres-riche Reposoir , & à droite une fort belle Fontaine artificielle.

Ce fut là qu'un Gentilhomme la vint complimenter de la part de la Ville, & luy fit un Present de quantité de fruits, d'Eaux, de Chocolat, & de plusieurs autres choses de cette nature.

Le 14. la Marquise de Cogolludo luy fit present de deux habits aussi riches que galans, mais à l'Espagnole, avec des Boutons de Diamans pour les manches de la Chemise, & cette Duchesse pour marquer l'estime qu'elle faisoit du Present, voulut porter ces Habits,

## 228 MERCURE

& parut dans Naples habillée à l'Espagnole.

Le 15. elle alla voir le Sang de S. Giannare , & fut receüe par un grand nombre de Gentilshommes. L'un d'eux la complimenta au nom de tous les autres. Elle estoit accompagnée de la Princesse Cariati.

Le 16. le Viceroy l'invita d'aller à Pofilippe , Maison de Plaisance des Roys de Naples. Elle y arriva vestuë à l'Espagnole , & pendant qu'elle visitoit les Appartemens, le Viceroy s'y rendit

accompagné du Prince de Forin , de ses deux Fils , du Marquis S. Elme & de son Frere. Après un Concert qui dura deux heures , on servit diverses Tables , dont l'une n'estoit que de deux Couverts , pour la Duchesse & pour la Princesse Cariati. Le Viceroy afin de marquer un plus grand respect , servit la Duchesse sans Chapeau & sans Epée, & mit luy-mesme les Plats sur la Table & les en osta, sans vouloir permettre qu'aucun de ses Officiers luy épargnast cette peine.

## 230 MERCURE

La seconde Table fut pour les Filles de Madame de Bracciane qui souperent en mesme temps qu'elle , & furent servies par le Marquis Saint Elme , par son Frere , & par les deux Fils du Prince de Forin. En suite il y eut une troisieme Table de six Couverts pour le Viceroy , & pour les autres Seigneurs que je viens de vous nommer, & quand ils eurent soupe on en servit une autre pour les Gentilshommes de la Duchesse & de la Princesse Carriati , & tous ces Repas fu-

rent d'une magnificence extraordinaire. L'heure des'en retourner estant venuë, le Viceroy prit congé de la Duchesse. Elle monta en Carrosse & revint à Naples. Elle croyoit que le Viceroy s'étoit retiré dans son Palais, mais elle fut fort surprise de le trouver dans la Court du sien, où il l'attendoit pour la conduire jusque dans sa Chambre. La galanterie ne pouvoit aller plus loin.

Pendant le séjour que cette Duchesse fit à Naples, toutes les Dames la voulu-

232 **MERCURE**

rent visiter ; mesme la Duchesse de Matalone vint jusqu'à sa porte, mais elle s'excusa de la recevoir , parce que le peu de temps qu'elle avoit à passer en ce lieu là, ne suffisoit pas pour leur rendre leurs visites. Son Antichambre fut toujours remplie de Seigneurs Espagnols & Napolitains. Le Viceroy luy fit plusieurs Presens de choses galantes , ainsi qu'à ses Filles, & pour luy marquer l'extrême consideration qu'il avoit pour elle , il donna au Comte Caponi Urfin une

Compagnie de Cavalerie, & distribua plusieurs graces à différentes Personnes. Il fit plus encore ; il remit à la Duchesse tous les Placets qu'on luy avoit presentez, avec plein pouvoir de faire ce qu'elle jugeroit à propos, & elle accorda toutes les graces & les Charges aux Officiers Espagnols qui l'avoient servie pendant le temps qu'elle avoit esté à Naples.

Le 20. il alla encore la visiter, suivy de tous ses Gardes, tant Soldats que Cavalerie, & après luy avoir

*Septembre 1686.*

*W*

fait quelques complimens il se retira. Comme elle avoit marqué ce jour là pour celui de son départ , il retourna chez elle peu de temps après, & luy donna le divertissement d'un Ballet. Lors qu'elle voulut partir , il la conduisit au Port , & la fit monter avec toute sa suite dans la mesme Galere qui l'avoit amenée ; il y monta luy-mesme , & l'ayant accompagnée à quatre milles sur Mer , il prit congé d'elle avec toutes les marques qu'elle pouvoit souhaiter de son estime , luy

laissant pour la conduire le  
 même Gentilhomme son Fa-  
 vory qui estoit allé la pren-  
 dre à Neptune. Sa navigation  
 fut heureuse. Elle descendit  
 à Gaëtte pour visiter l'Eglise  
 de la Trinité. La Forteresse  
 la salua de plus de quarante  
 coups de Canon, & on la  
 regala dans cette Ville d'un  
 magnifique Disner. Le soir  
 elle remonta sur la Galere  
 au bruit de toute l'Artillerie,  
 & continua sa route. Sur le  
 minuit, la Galere qui l'ac-  
 compagnoit, & qui estoit  
 demeurée six milles derrière,

V ii

## 236 MERCURE

tira deux coups de Canon presque en mesme temps. Le Capitaine de la Galere où estoit Madame de Bracciane, entendant ces deux coups tirez l'un sur l'autre , crut que c'estoit un signal pour luy faire entendre qu'on voyoit paroistre quelque Voile Turque. Il fit aussi-tost prendre les armes , ce qui donna beaucoup de frayeur à toutes les Filles de cette Duchesse , qui malgré la crainte dont elle les vit saisies , conserva toujors une entiere fermeté. Deux Es-

claves qui estoient dans la Galere, l'un blanc & l'autre noir, luy dirent qu'elle ne devoit rien apprehender, & que si on la menoit à Constantinople, le Grand Seigneur la recevroit aussi bien que le Viceroy avoit fait à Naples. Elle ne put s'empescher de rire de cette maniere de la consoler, & ses Filles rirent elles-mesmes du peril où elles avoient cru estre, lors que la Galere qui avoit tiré s'estant approchée, on apprit qu'elle n'avoit donné ce signal qu'afin de se faire

attendre , à cause que l'antenne estoit rompuë. On continua le voyage heureusement. On aborda à Neptune où estoient les Carrosses de la Duchesse pour la reconduire à Rome. Elle y arriva sur les vingt-trois heures, & trouva Madame la Princesse de Belmont sa Sœur, qui venoit au devant d'elle, accompagnée d'un grand nombre de Carrosses pleins de Dames & de Seigneurs de diverses Nations , qui ont toujours eu un attachement particulier pour le merite de

Madame la Duchesse de Bracciane.

Comme je n'appris le mois passé l'Accouchement de Madame la Dauphine , que dans le temps que je finissois ma Lettre , & que je ne pûs vous en rien mander de particulier , cet Article merite bien que je vous en parle encore une fois , & que je le reprenne de plus haut. Cette Princesse , qui a toujours honoré M<sup>r</sup> Clement d'une confiance singuliere , tant parce que le Roy l'a nommé son Chirurgien Accoucheur, que

## 240 MERCURE

parce qu'il l'a toujours heureusement delivrée, le fit venir à Versailles dès le 26. de Juillet, afin que l'on n'eût qu'à l'appeller lors qu'elle en auroit besoin. Le 19. Aoust il commença à coucher dans son antichambre par son ordre, & le 29. du mesme mois, elle le fit éveiller à trois heures du matin pour luy apprendre l'estat où elle se trouvoit. Il l'éclaircit de ce qu'elle souhaitoit sçavoir là-dessus, & la suite fit connoître qu'il avoit parlé en homme sçavant dans son employ

## GALANT. 241

Employ. Elle voulut qu'il demeurast dans sa chambre, croyant qu'elle dormiroit avec moins d'inquietude, mais il luy fut impossible. Cette Princesse se trouva dans un estat assez tranquille jusqu'au lendemain Vendredy 30. Aoust, trois heures du matin, qu'elle sentit quelques douleurs, mais assez legeres. Elles continüerent de mesme le reste du jour. Le Roy la vint voir l'après-dînée, & fit l'honneur à M<sup>r</sup> Clement de luy demander ce qu'il pensoit de son Accouche-

*Septembre 1686.*

X

## 242 MERCURE

ment. Il répondit à Sa Majesté, que le travail seroit douloureux & long, mais qu'il n'en seroit pas moins heureux. Les douleurs augmentèrent un peu sur le soir, & ne cessèrent point jusqu'au lendemain Midy 31. Aoust. A trois heures du matin elles furent tres-violentes, & obligèrent M<sup>r</sup> Clement, deux heures après, de faire avvertir le Roy, Monseigneur le Danphin, & toute la Famille Royale, mais à peine fut-elle arrivée que les douleurs se relâcherent, en sorte que

Madame la Dauphine demeura beaucoup de temps sans en ressentir. M<sup>r</sup> Clement ordonna alors ce qu'il crut necessaire pour avancer, & faciliter l'Accouchement, mais il ne pût faire tout-à-fait renaistre les douleurs ralenties. Sa Majesté proposa quelques moyens pour les faire revenir. Sur les onze heures de la mesme matinée, le Roy dit à Madame la Dauphine qu'il alloit au Conseil, & qu'on ne manquast pas de l'avertir s'il survenoit quelque changement. Il n'en

## 244 MERCURE

arriva que trois quarts d'heures après. Ces douleurs continuant d'instant en instant, & devenant pressantes, M<sup>r</sup> Clement dit qu'il falloit avertir promptement le Roy. On y alla, & ce Prince estant venu aussi tost, dit à M<sup>r</sup> Clement, *Me voila, vous me direz quel Enfant c'est, si-tost qu'il sera venu.* Les douleurs recommencerent dans ce moment, & comme si l'Enfant n'eust attendu que la presence du Roy, Madame la Dauphine accoucha. Ce fut entre onze heures trois

quarts & Midy. M<sup>r</sup> Clement dit aussi-tost tout bas à Sa Majesté que c'estoit un Prince. Madame la Dauphine, qui avoit dit plusieurs fois pendant sa grossesse, qu'elle souhaitoit sçavoir dans le moment de quel Enfant elle seroit accouchée, pria le Roy de le vouloir dire, l'assurant qu'elle l'apprendroit sans émotion ; & Sa Majesté dit tout haut, *C'est un Duc de Berry*. En mesme temps le chagrin qu'on avoit eu de voir souffrir cette Princesse, & qui paroissoit encore sur

## 246 MERCURE

tous les visages, se changea en joye. Le Roy la vint embrasser en luy disant, *Je suis ravy, Madame, que vous nous ayez donné trois Princes.* Monseigneur vint aussi l'embrasser, & luy témoigna la joye qu'il avoit de ce qu'elle ne souffroit plus. Cependant M<sup>r</sup> Clement mit l'Enfant dans la couche, & dans les langes que Madame la Maréchale de la Motte tenoit, & M<sup>r</sup> l'Evesque d'Orleans estant entré aussi tost, ondoya ce Prince. Le Roy retourna au Conseil,

& dit en y entrant , *Loüons Dieu, Messieurs, de ce qu'il vient de nous donner encore un Prince.*

Le Conseil estant finy , Sa Majesté alla à la Chapelle rendre graces à Dieu de l'heureux Accouchement de Madame la Dauphine. Le lendemain ce Monarque assista au *Te Deum* , qui fut chanté dans la mesme Chapelle , où se trouverent M<sup>le</sup> le Nonce , & toute la Cour. Le soir il y eut des Feux de joye , & des Illuminations par toutes les ruës. Le Lundy 2. de ce mois on chanta

X iiij

## 248 MERCURE

le *Te Deum* dans l'Eglise de la Paroisse, & le soir on continua les réjouïssances du jour précédent. Le mesme jour il s'en fit de grandes à Paris. Elles furent annoncées dès le matin par le Canon de l'Arcenal, & par celuy que l'on avoit amené sur le Quay de la Greve. L'après-dînée on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise de Nostre-Dame. M le Chancelier y assista à la teste du Conseil, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, & les autres Cours Superieures, avec

le Corps de Ville, & les Ministres Etrangers qui y avoient esté invitez. Le Canon se fit entendre avant & après la Ceremonie, & recommença le soir avant qu'on tirast le Feu d'artifice qui avoit esté préparé devant l'Hostel de Ville. Il estoit remply d'Hieroglyphes, & d'Inscriptions sur cette naissance. Il y eut un grand Repas & Bal à l'Hostel de Ville, & l'on n'y oubliera rien pour marquer la joye que chacun en ressentoit. Après que l'on eut tiré ce

## 250 MERCURE

Feu, on en fit par toutes les ruës. On accompagna le bruit des Boëtes de quantité de Fusées qui furent dispersées en l'air, & tout le Peuple donna de fortes marques de joye; ce qui dura la plus grande partie de la nuit. Si tost que Madame la Dauphine fut accouchée, M<sup>r</sup> de la Sourdiere, l'un de ses Ecuyers partit, pour en aller porter la nouvelle à M<sup>r</sup> l'Electeur de Baviere. Je remets au premier mois les réjouïssances qui ont esté faites à Bourges, Capitale

du Berry , pour la Naissance  
de ce nouveau Prince.

Je me souviens que dans  
ma Lettre du mois de Juil-  
let, je vous ay parlé du Pre-  
sent que M<sup>r</sup> de Semerie, Gen-  
tilhomme Genoïs , a fait au  
Roy, d'une Perle qui pese cent  
grains, & qui a esté apportée  
des Indes par un Gentilhomme  
deses Parens. Je vous l'envoye  
gravée avec tous les riches  
ornemens qui ont accompa-  
gné ce Présent. En voicy  
l'explication par rapport aux  
lettres qui sont marquées  
dans la Planche.

## 252 MERCURE

A. La Perle suivant sa juste forme & grandeur.

B. La teste & les bras d'or émaillé , couleur d'acier , à petits clouds d'or.

C. Le Casque & Panache aussi d'or émaillé & enrichy de Diamans.

D. L'Echarpe d'or émaillée de bleu , & parsemée de Fleurs de Lys d'or.

E. Les Jambes d'or émaillé & couleur d'acier.

F. La Pique d'or que cette Figure tient à la main , & dont la pointe est un seul Diamant , enchassé seule-

ment par la pointe.

G. Trois gros Diamans qui forment parfaitement une Fleur de Lys.

H. Une Couronne d'or toute enrichie de Diamans, au haut de laquelle il y a une petite Fleur de Lys.

I. Un Ange qui soutient la Fleur de Lys & la Couronne, aussi d'or émaillé. Il tient à sa main une Trompette, comme prest à publier la gloire de Sa Majesté.

L. Par cette seule Lettre sont marquez tous les Trophées qui sont sur le Piedes-

## 254 MERCURE

tail, ſçavoir , un Timbre avec ſon Panache enrichy de Diamans , une Cuiraffe , un Bouclier , un autre Cafque , un Turban , un Eten-dart à la pointe duquel il y a un Diamant presque tout hors d'œuvre , un Arc & une Flèche , à la pointe de laquelle il y a un Diamant de meſme que celuy de l'Eten-dart , un Sabre , un Fufil dont la pierre eſt auſſi un Diamant , & un Tambour , le tout d'or émaillé , avec leſcouleurs que doit avoir chaque choſe , & garny de Diamans , aux en-

droits où l'on a pû les faire entrer dans ce rare Ouvrage sans le rendre irregulier.

M. Trente-deux gros Diamans au tour du Piedestal, moitié en couleur de Rubis, & moitié en couleur de Topaze, ce qui produit un tres-bel effet.

N. Quatre Fées entremêlées de Feüillages qui soutiennent le Piedestal.

Toutes ces richesses nous font voir que M<sup>r</sup> de Semerie n'a rien oublié pour faire que cette Perle fust un Chef-d'œuvre de l'Art, comme

## 256 MERCURE

elle en est un de la Nature. Elle est devenuë par là encore plus digne d'estre présentée au Roy, à qui toutes les choses qu'il y a ajoutées conviennent parfaitement, puis qu'elles marquent la Force, la Valeur, & la Sagesse. La Renommée y paroist fort à propos, elle qui est toute employée pour les grandes Actions de Sa Majesté. Ce Gentilhomme doit tenir à grande gloire d'avoir eu l'honneur de presenter au Roy un Ouvrage de la Nature, auquel ce Monarque a don-

né le nom de *Singulier*. Aussi estoit-il bien juste qu'une chose qu'on peut dire sans pareille, tombast entre les mains d'un Prince qui n'a point d'égal. C'est un avantage pour la Republique de Genes, qu'un de ses Sujets ait eu le bonheur de faire un pareil Present, & qu'il ait esté reçu avec autant de bonté que le Roy en a fait voir en l'agréant. Elle a sujet de confiderer M<sup>r</sup> de Semerie, & tous ceux de sa Famille comme des personnes qui ont travaillé pour sa gloire.

Septemb. 1686.

Y

J'apprens que M<sup>r</sup> Berrier, Secretaire du Conseil du Roy & des Commandemens de la feuë Reyne, est mort à Torcy, âgé de soixante & onze ans. Il a laissé deux Fils, & une Fille, mariée à M le Marquis des Marais. L'aîné des Fils est M<sup>s</sup> Berrier, Seigneur de la Ferriere, Maistre des Requestes, qui a épousé une Fille de feu M<sup>r</sup> Potier de Novion, Maistre des Requestes, & reçu en survivance de la Charge de President au Mortier. Le second Fils, est M<sup>r</sup> Berrier de Re-

nonville , cy-devant Con-  
seiller au Parlement , & à  
présent Secrétaire du Con-  
seil en la place de M<sup>r</sup> Berrier  
son Pere.

Les Mathématiques sont  
plus en vogue qu'elles n'ont  
jamais esté. On les regarde  
comme une Science de la-  
quelle on tire de grandes u-  
tilitez , & que l'on peut ap-  
peller la Science des Princes.  
Aussi fait elle la passion de  
plusieurs grands Rois , & à  
la Chine , où l'on permet  
l'entrée à fort peu de gens,  
ceux qui possèdent les Ma-

Y ij

## 260 MERCURE

thematiques n'y sont pas seulement reçûs, mais ils deviennent Favoris de l'Empereur. Il ne faut pas vous en dire davantage pour vous faire voir combien il est glorieux à M' Sauveur, Maître de Mathématique des Pages de Madame la Dauphine, d'avoir esté choisy pour exercer la Charge de Professeur Royal en cette Science. C'est ce que Mr le Marquis de Seignelay à fait agréer au Roy. Sa grande capacité l'a fait distinguer à la Cour depuis plusieurs années. Il a eu

l'honneur d'expliquer à Sa Majesté les avantages & les desavantages du Jeu de la Bassette par les Calculs qu'il en a faits ; de faire plusieurs experiences en presence de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, & d'entretenir souvent Monsieur le Prince, & Monsieur le Duc, qui ont fait choix de luy pour montrer les Fortifications à Monsieur le Duc de Bourbon, comme il avoit fait à feu Monsieur le Comte de Vermandois. M<sup>rs</sup> les Ministres luy ont confié l'exa-

men de diverses Machines  
Hydrauliques , & ont mar-  
qué en différentes occasions  
l'estime particuliere qu'ils  
font de son habileté.

La Chaire de Professeur  
Royal en Langue Greque,  
estant demeurée vacante par  
la mort de M. Cotelier que  
je vous appris le mois passé,  
le Roy , pour la remplir di-  
gnement , a fait choix d'un  
homme dont la profonde  
érudition & les grands ta-  
lens sont connus de tout le  
monde. Pour vous en faire  
un Eloge qui vous fasse con-

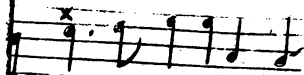
venir de tout son merite , il me suffira de vous le nommer. C'est M. l'Abbé Galois. Il est de l'Academie Françoise , & de l'Academie des Sciences , & la reputation qu'il s'est acquise dans l'une & dans l'autre, fait assez connoître qu'on ne peut trop dire à son avantage.

Je vous ay parlé plusieurs fois des Capucins que l'on appelloit Capucins du Louvre , à cause du Laboratoire que Sa Majesté y avoit fait établir pour eux. Vous sçavez qu'ils y ont travaillé

## 264 MERCURE

quelques années avec beaucoup de succès, & que quantité de Cures considérables les ont mis en grande estime. L'envie n'a pas manqué de les attaquer, & ils ont été calomniés sur divers sujets, mais enfin la vérité s'est montrée. Ils ont gagné leur Procès à Laval où le Chapitre estoit assemblé, & celui qui s'estoit fait leur Partie, a été déclaré Calomniateur par un Commissaire Apostolique.

Voicy un autre Air nouveau que je vous envoie.  
Vous



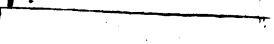
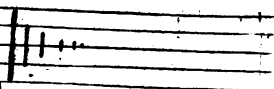
on nous donne le char



les fleurs et foulez



ne valent pas une



lez la verdure,

Sept. 1686.

Z

Il y en a un autre sur nous  
au que je vous envoie.  
Vous

# GALANT. 265

Vous vous connoissez trop bien en Musique pour ne pas juger par vous-mesme de tous les Ouvrages de cette nature.

## AIR NOUVEAU.

**C***Hante qui voudra le Printemps*

*Je ne veux chanter que l'Automne.*

*Cette aimable Saison nous donne*

*Le charmant jus de la tonne,  
Et sans cette Liqueur il n'est point  
de bon temps.*

*Amans, cueillez des Fleurs & fou-  
lez la verdure,*

Sept. 1686.

Z

## 266 MERCURE

*Pour moy , je ne veux plus fouler  
que le Raisin.*

*Toutes les Fleurs de la Nature  
Ne valent pas une goutte de  
Vin.*

Je vous parlay il y a un  
mois de la prise de Modon,  
mais je ne vous en dis que  
des choses generales , & je  
croy que vous ne serez pas  
fachée de voir un Journal  
du Siege de cette Place.  
Vous le trouverez dans la  
Lettre que je vous envoie.  
Quoy qu'il soit court , il ne  
laisse pas de renfermer tout  
le Siege.

Au Camp devant Modon le 9. Juillet 1686.

**M** O N S I E U R ,

Depuis ma dernière , par laquelle je vous mandois les circonstances de la prise des deux Navarins , & du Combat donné au Seraskier par M. le Comte de Konigsmarck , General de l'Armée de Terre , & de la fermeté du Bacha du nouveau Navarin , qui se fit sauter en l'air , nous avons fait une marche d'un jour par terre , & sommes arrivez devant Modon le 22. de Juin. La Ville est située sur une

Z ij

## 268 MERCURE

langue de terre qui s'avance à la Mer, fortifiée d'une muraille de pierres de taille terrassée, couverte du costé de terre d'un Bastion détaché, & d'une espee de Pasté, le tout envelopé d'un bon Fossé revestu. M. le Comte de Konigsmarck donna d'abord ses ordres pour la Circonvallation, qui fut aisée à cause de plusieurs Ravines impraticables qui environnent la Place. Le 23. on travailla à se retrancher, & le 24. on alla aux fascines dans le Camp mesme qui traverse une Forest d'Orangers, dans laquelle on fit cent mille Fascines de ce bois. Le 25. on com-

mença à bombarder avec huit Mortiers, & l'on jetta cinq cens Bombes, dont quatre-vingt manquèrent la Ville, & trente creverent en l'air. Le 26. M. le General de Konigsmarck fit attaquer le Fauxbourg, & s'en estant rendu Maistre, il fit retrancher la teste des ruës, & mit quatre Bataillons d'Esclavons dans les Jardins du mesme Faux-bourg. Ce jour-là on jetta sept cens Bombes. Le 27. on fit sommer la Ville. Le Disdar ou Gouverneur répondit, qu'il n'attendoit du secours que de Dieu, qu'il estoit né pour mourir, qu'il se défendrait tant

Z iij

270 **MERCURE**

qu'il y auroit un homme en vie dans la Place, & que le dernier vivant mettroit le feu aux Poudres, afin que si la Ville devoit sortir de l'Empire des Mahometans, elle ne tombast point au pouvoir des Chrestiens. Le 28. on commença à travailler à une Batterie de dix pieces de Canon. Le 29. on continua à bombarder, & à travailler aux Fascines & à la Batterie. Le 30. la Batterie commença à joïer avec un succès admirable, & démonta en trois heures cinq pieces de Canon de la Ville. Nos Canonniers sont excellens, & tirent du Canon com-

me on feroit une Carabine. Le 1.  
 de Juillet les Troupes de Malte  
 ouvrirent la Tranchée, & firent  
 deux cens pas de travail. Le  
 2. les Troupes d'Espagne rele-  
 verent la Tranchée, & le Gene-  
 ralissime Morosini fit encore som-  
 mer la Ville. Les Turcs entrerent  
 en capitulation ; le Gouverneur  
 proposa de porter la Garnison à se-  
 rendre, si on luy vouloit donner  
 deux mille Sequins, & dit qu'il  
 falloit une Trêve pour assembler le  
 Conseil. La Trêve fut accordée à  
 condition que le travail continuë-  
 roit de part & d'autre. Outre les  
 Travailleurs M. le Comte de Ro-

Z. iiij.

## 272 MERCURE

nigsmarck commanda encore cinq cens Allemans, & on poussa le travail jusqu'à trente pas de la Contrescarpe, avec une Ligne de communication de cinquante pas, & une Place d'Armes de chaque costé. Le 3. le Disdar rompit la Trêve, disant qu'il n'avoit pû obliger les autres à se rendre. Le 4. les Saxons releverent la Tranchée. Quatre Mortiers jetterent des pierres toute la nuit, avec deux des Carcasses, & les autres poufferent des Bombes à l'ordinaire. On perdit un Lieutenant-Colonel & trente Soldats Le 5. les Troupes de Brunsvic monterent la

Tranchée ; on avança la Batterie des Bombes ; on en commença une de Canon, & l'on poussa les Tranchées jusques au Fossé. Un Transfuge confirma ce que d'autres avoient dit, que les Maisons de la Ville estoient presque toutes ruinées de quatre mille Bombes qu'on y avoit déjà jetées, & que les pierres les incommodoient plus que tout le reste. Le 6. les Troupes de Florence monterent la Tranchée ; on fit grand feu de chaque costé, & les Ennemis firent tout ce qui se pût pour retarder le travail. Tous les Ingenieurs qui estoient à la Tranchée ayant esté blesez, M. le

## 274 MERCURE

Comte Charles de Konigsmarck  
Neveu du General & Colonel au  
service du Roy Tres. Chrestien,  
conduisit les travaux, & traça  
la Place d'Armes, & le Loge-  
ment de la Contrescarpe se fit  
sans beaucoup de perte. Le 7. les  
Maltois remonterent la Tranchée.  
Vingt Chevaliers avec les Volon-  
taires, dont M. le Vicomte de  
Turenne & M. le Comte Char-  
les de Konigsmarck estoient, &  
cinquante Grenadiers se logerent  
à découvert sur l'angle de la droi-  
te de la Contrescarpe. Les Postes  
n'estant pas encore joints, il falut  
travailler en arriere. On fit en-

core cette nuit une Batterie de six  
 Pieces sur une hauteur qui battoit  
 la Ville à revers. Le grand clair  
 de Lune nous fit perdre du monde;  
 deux Chevaliers furent blessés.  
 Le 8. les Espagnols remonterent  
 la Tranchée; on fit trois descentes  
 dans le Fossé, & l'on commença  
 la Galerie. Les Turcs firent grand  
 feu de Grenades & de sacs à Pou-  
 dre. Cependant à Midy on fut  
 au pied du Bastion. La teste tour-  
 na aux Turcs, & ils arborerent  
 Pavillon blanc, & donnerent des  
 Ostages.

Il paroist une nouvelle  
 Carte de la Morée qui con-

## 276 MERCURE

tente fort les Curieux. Elle a esté faite par M. de Fer. Une grande partie des Divisions & des Positions modernes de cette Carte ne se trouve dans aucune autre , & il y a de petits Plans autour du Cartouche , qui donnent une idée des Places Conquises par les Venitiens dans cette Presqu'Isle.

J'ay pris un si grand soin de m'informer de tout ce qui s'est passé à Anet pendant le séjour de Monseigneur le Dauphin , que je vous en envoie un Journal. Vous

ſçavez que Diane de Poitiers , Duchefſe de Valentinois , a fait bâtir cette belle Maifon ; & que Monſieur le Duc de Vendofme à qui elle appartient , a fait beaucoup de dépense pour l'augmenter & pour l'embelir. Il ſe préparoit depuis long-temps à y recevoir Monſeigneur ; mais ce Prince n'y voulut aller qu'après les Couches de Madame la Dauphine , diſant , *Qu'il ne pouvoit ſe divertir ſans inquietude , juſqu'à ce que cette Princeſſe fuſt heureuſement accouchée.* Cela fut cau-

## 278 MERCURE

se qu'il ne partit de Versailles que le Vendredy 6. de ce mois à six heures du matin. Sur les dix heures il arriva à Anet qui en est éloigné de treize lieues. Peu de temps après l'arrivée de ce Prince, on servit à dîner sur une Table de 16. à 18. Couverts, placée dans le milieu du Salon de ce Château, & dans le mesme moment on en servit une autre dans le mesme lieu de 18. à 20. Couverts, sans qu'il y eust aucune difference entre les Services de ces deux Ta-

bles. Monseigneur l'avoit ainsi ordonné , ce Prince ayant mesme resolu de se mettre à celle qu'il trouveroit la plus proche de luy lors qu'il entreroit dans le Salon , où l'on peut entrer par divers endroits. Ces Tables ont esté servies par quatre Controleurs de la Maison du Roy en Quartier. M. Gemat servant chez Monseigneur , a servy devant ce Prince , & M. Riveroles de l'autre costé. Le Controleur General servoit à boire à Monseigneur , & donnoit

## 280 MERCURE

les Affiettes. M<sup>rs</sup> Bastard, & Cornilau servoient l'autre Table. Ces deux Tables ont toujourns esté magnifiquement servies, & de la mesme maniere. Monsieur le Duc de Vendosme en a fait servir tous les jours sept ou huit autres.

La premiere passoit pour celle de ce Prince, quoy qu'il ne s'y soit guere trouvé. Elle estoit tenuë par M. l'Abbé de Chaulieu. On ne peut rien ajoûter à la delicatesse, & à la magnificence de cette Table.

La seconde estoit tenuë par M. de Bois de Laval, Capitaine ou Gouverneur du Chasteau. Ceux qui trouvoient quelquefois les autres Tables trop pleines, venoient manger à celle là. Elle estoit aussi destinée pour une partie des Demoiselles de l'Opera.

La troisiéme estoit celle de M. de Lully. Elle estoit servie avec autant de regularité que les autres, & il y avoit un Maistre-d'Hostel uniquement pour cela. On y voyoit toujours bonne Com-

*Septemb. 1686.*

*A a*

## 282 MERCURE

pagnie tant à manger qu'à faire conversation avec M. de Lully pendant le Repas, parce que son entretien n'est pas moins agreable que ses Ouvrages.

La quatrième estoit pour une partie des Demoiselles qui chantoient à l'Opera, & pour toutes celles qui y dançoient.

La cinquième pour tous les Musiciens & Danseurs.

La sixième pour tous les Joueurs d'Instrumens.

La septième pour les Brigadiers, & Gardes du Corps

qui servoient auprès de Monseigneur.

La huitième estoit celle des Suisses du Roy servant auprès de ce Prince.

Outre toutes ces Tables réglées, il y avoit une Cuisine avec des viandes toujours prestes, & des Officiers destinez, pour attendre toutes les Personnes de qualité, & toutes les Dames qui venoient souvent de Paris & de Rouën en grand nombre. On leur donnoit à manger à toute heure suivant la qualité qu'ils pre-

A a ij

## 284 MERCURE

noient , & ce qu'il y a de merveilleux , c'est qu'on en donnoit aussi à toutes les personnes qui venoient de la Cour , & qui la plupart arrivoient la nuit. On peut dire mesme que toute la Cour y est venuë alternativement , & que toutes les Personnes distinguées qui la composent, ont du moins passé un ou deux jours à Anet. M. le Marechal Duc de Vivonne y a toujours demeuré. Tous les Seigneurs de la Cour ont esté logez dans le Château , & tous les

Officiers ont eu des Chambres marquées dans le Village.

Le mesme jour que Monseigneur le Dauphin fut arrivé, il alla l'aprèsdinee courre le Cerf avec la Meute de M. le Grand Prieur, & il le prit après l'avoir couru trois heures. Sur les sept heures, il monta dans la Galerie de Diane, pour y voir l'Opera d'Acis & Galatée. Monsieur le Duc de Vandomme voulant donner à ce Prince un Divertissement qu'il n'eust point encore veu, en a fait

toute la dépense. Les Vers de cet Opera sont de M. Capistran. Il reçût beaucoup d'applaudissemens.

Le Samedi 7. Monseigneur alla courre le Loup avec les chiens de son Equipage. Il le prit après trois heures de course. On joua le reste du jour. A sept heures on alla à l'Opera , puis on soupa à l'ordinaire.

Le Dimanche 8. Monseigneur alla tirer , & permit à ceux qui l'accompagnoient de tirer aussi. M<sup>r</sup> le Maréchal de Vivonne estoit du

nombre, & ne tira pas inutilement. Monseigneur envoya toute la nuit cinquante tres beaux Perdreaux au Roy, Sa Majesté luy ayant envoyé le jour precedent quatre grandes corbeilles du plus beau Fruit qu'il fust possible de voir. Il y eut encore Opera, & l'on soupa ensuite.

Le Lundy 9. Monseigneur alla courre le Loup avec l'Equipage de M<sup>r</sup> le Duc de Vendosme, & le prit après cinq heures de course. On soupa, & il y eut Jeu après Soupé.

## 288 MERCURE

Le Mardy 10. Monseigneur courut le Loup dans le Parc de Breval, avec son Equipage Il en prit un de huit mois, & un jeune Loup que devorerent les Chiens. Il y eut Opera avant Soupe.

Le Mercredi 11. Monseigneur alla courre le Cerf avec l'Equipage de M<sup>r</sup> le Grand Prieur. Le Cerf après avoir couru plus de trois heures, se vint faire prendre dans la Riviere d'Anet. Beaucoup de Dames des environs estoient dans leurs Carrosses. Il y

y a long-temps que cette sorte de Chasse n'a donné plus de plaisir, & pour le rendre plus grand, Monseigneur fit faire sur le champ une partie de la Curée. Il y eut Opera au retour.

Le Jeudy 12. Monseigneur alla courre le Loup avec l'Equipage de M<sup>r</sup> le Duc de Vendosme, & prit une tres-grosse Louve. Il y eut ce soir là une Illumination, au milieu de laquelle estoit une Pyramide d'environ soixante pieds de haut; elle finissoit par une Fleur de Lys toute

*Septembre 1686.* B b

## 290 MERCURE

brillante de lumiere. Monseigneur voulut souper sur la Terrasse du Parterre, vis à vis de cette Piramide. Il y eut après le Soupé un tres-beau Feu d'artifice.

Le Vendredy 13. Monseigneur alla courre le Loup avec son Equipage. Il en prit un gros après quatre heures de course. Il y eut le soir Opera.

Le Samedy 14. Monseigneur alla encore courre le Loup du costé de Dreux, & après en avoir pris un des plus grands, il se rendit à

Maintenon avant l'arrivée du Roy, avec la pluspart de ceux qui l'avoient accompagné à Anet. Cette journée fut une des plus fatigantes, & peu de chevaux y pûrent fournir.

Le Dimanche 15. Sa Majesté fit la Reveuë des vingt-deux mille hommes qui sont aux environs de Maintenon.

Le Lundy 16 Monseigneur entendit la Messe à sept heures du matin, & alla tirer jusques à Midy. L'après-dinée il suivit le Roy, qui alla visiter tous les Travaux

Bb. ij

## 292 MERCURE

de la Riviere d'Eure. Sa Majesté ne revint qu'à huit heures du soir.

Le Mercredy 17. Monseigneur entendit la Messe sur les sept heures , après quoy il monta à cheval pour retourner à Versailles , où il arriva à neuf ; ainsi il ne demeura pas deux heures à faire douze lieues. Le Roy ne partit qu'entre dix & onze , & vint en relais jusques à Trape, où Sa Majesté avoit donné ordre qu'on luy tint des chevaux propres pour tirer. Elle y arriva avant qua-

tre heures, & chassa jusqu'à l'entrée de la nuit.

Pendant que Monseigneur a esté à Anet, & à Maintenon, Madame la Dauphine a tous les jours envoyé sçavoir de ses nouvelles, par les Officiers de sa Maison, qui ont l'honneur d'approcher le plus près de sa Personne. Voicy les noms de ceux qui ont fait ces agreables Courses suivant l'ordre qu'ils sont partis de Versailles. M<sup>rs</sup> de Soleiseil, de Bonneüil, de Chenedé, de Verneüil, Vandreyec. C'estoit à M<sup>r</sup> de Soleiseil à

Bb iij

recommencer; mais comme il est aussi Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, Sa Majesté l'envoya ce jour-là faire compliment à M<sup>r</sup> le Nonce sur sa Promotion au Cardinalat, de sorte que M<sup>r</sup> de Bonneuil y retourna au lieu de luy. M<sup>r</sup> de Soleiseil reprit son rang le lendemain, & M<sup>r</sup> de Chenedé y alla ensuite, & tous les autres chacun à leur tour, à commencer par le premier.

Je devrois faire icy un grand Article de la nouvelle Promotion de Cardinaux

que le Pape a faite ; mais comme en si peu de temps il n'est pas aisé de parler un peu à fond de vingt - sept Personnes, je remets au mois prochain à vous en entretenir. Cependant je vous diray que M<sup>r</sup> Ranuzzi, Nonce de Sa Sainteté en France, vint saluer le Roy après avoir esté nommé Cardinal. Il y vint sans aucune marque de sa Dignité nouvelle ; mais si-tost qu'il fut sorty d'auprès de Sa Majesté, il mit sa Calote rouge pour les autres visites qu'il avoit à faire ; ce qui

B b. iiii.

fut remarqué & applaudy.

Si je vous parle assez rarement des Nouvelles d'Allemagne, c'est parce que je veux vous en parler juste, & que je crois inutile de vous rapporter, ou des choses fausses, ou de simples bruits qui courent. Si j'avois suivy l'exemple des autres, je vous aurois fait des Histoires non pas une fois, mais plus de cent, des mauvais traitemens imaginaires que l'on avoit faits au Comte Tekely après qu'il eut esté arresté. Je l'aurois fait mourir, je l'aurois res-

suscité pour le faire de nouveau accabler de chaînes. J'aurois fait lever de nombreuses Armées au Roy de Perse, & j'eluy aurois fait mettre déjà dix fois le Siege devant Babylone, quoy que la coutume soit parmy les Mahometans, qu'une Puissance n'attaque point l'autre quand elle est en guerre contre les Chrestiens, parce qu'ils aideroient eux-mesmes à détruire leur Religion. Je ne vous ay pas dit un seul mot de toutes ces choses, parce qu'elles n'estoient pas veri-

## 298 MERCURE

tables, & cependant voila tout ce qu'on a lû depuis plus d'une année dans la plupart des Nouvelles qui ont esté données au Public. Si l'on cherche ainsi à faire croire des choses dont la fausseté paroist si manifeste, & est si aisée à démeller, que ne nous dit-on point de faux touchant celles dont la verité n'est pas si facile à développer? Vous me demandez une Relation du Siege de Bude, & je vous remets à trois mois, parce que je ne veux pas couvrir ensemble toutes les Rela-

tions qui viennent, dont les unes sont faites à plaisir, & les autres fausses de bonne foy. Je sçay que je seray prévenu, & qu'on imprime partout les Relations du Soldat, comme celles du Capitaine. Le Siege de Bude est un beau Siege; on en souhaite des Relations, & celles qui paroistront les premieres seront recherchées avidement, & les mieux receuës, parce qu'elles contenteront l'empressement du Public; mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'elles soient les plus

## 300 MERCURE

fidelles. Je ne blâme point ceux qui les donneront les premiers ; ils ont leur but. Pour moy, je ne cherche que l'avantage de dire la verité, & pour la dire, je veux voir des gens dignes de foy qui soient revenus du Siege. Je veux les entretenir, & sçavoir leur sentiment sur tout ce qu'on aura écrit & rendu public sur cette matiere. Je n'assure pas pour cela de faire une Relation tout à fait exacte, mais au moins sera-t-elle la plus reguliere. Comme les veritez ne plaisent

## GALANT. 301

pas toujours à tout le monde, la Relation que je donnay il y a trois ans du Siege de Vienne trouva des Critiques, qui cherchoient à la faire soupçonner de fausseté, quoy que je n'eusse rapporté que des faits constans & imprimez mesme à Vienne. Cependant le temps l'a fait estimer, tant il est vray que la verité est tost ou tard reconnue. Celle de la prise de Bude est incontestable, & cette Action est trop grande, trop éclatante, & trop avantageuse à la Chrestienté

## 302 MERCURE

pour n'en pas parler dès aujourd'hui, mais comme je dois vous envoyer une Relation entière de tout le Siège, je n'entreray point icy dans un détail trop particulier, afin d'éviter les répétitions auxquelles je serois alors obligé. La Relation que je vous promets, en vous faisant voir les fautes du Grand Visir, vous fera connoître que le secours qui devoit empêcher la prise de la Place, ou du moins la reculer, l'a avancée. Elle développera les motifs du Sie-

ge, & ce qui a excité M. le Prince Charles de Lorraine à sortir Vainqueur de cette entreprise. Enfin, j'espere qu'elle vous apprendra beaucoup de choses, qui apparemment ne seront pas dans les Relations précipitées, que les Particuliers nous vont donner de ce Siege. Cependant je vais tâcher de vous faire icy une peinture assez forte pour vous aider à vous bien représenter à vous-même l'Assaut qui a causé la perte de cette Place. Je reserve pour la Relation

## 304 MERCURE

entiere que je dois vous donner du Siege, le détail de la défaite des Troupes, que le Grand Visir voulut faire passer le 29. d'Aoust dans la Place. Après cette heureuse & grande défaite, les Generaux des Troupes Auxiliaires, soit qu'ils fussent las de voir déperir celles qu'ils commandoient, soit qu'ils crussent que les Turcs étant défaits, on ne pouvoit choisir une occasion plus favorable, demanderent tous avec un égal empressement qu'on donnast un Assaut General. Le

Prince Charles qui souhaitoit aussi ardemment qu'eux de voir la fin de ce Siege, tint Conseil avec l'Electeur de Baviere, & ce jeune Souverain qui ne respire que la gloire, consentit sans peine à ce qu'elle demandoit de luy. Ainsi l'Assaut general fut resolu. Le Grand Visir avoit mis ses Troupes en Bataille. Le secours qu'il avoit voulu jetter dans Bude, avoit esté batu par les Assiegeans, & peut-estre que voyant la Place hors d'estat de faire une plus longue dé-

*Septembre 1686. Cc*

fense , selon les nouvelles qu'il pouvoit en avoir eues, sa resolution estoit de donner dans les Lignes , avec toute son Armée , à quoy l'on réussit avec beaucoup moins de peine , qu'à combattre des Troupes rangées en Bataille. S'il avoit pris ce dessein , il fut rompu par le Prince Charles , qui ayant mis une partie de son Armée en bataille hors des Lignes, luy fit faire un front opposé à celle du Grand Visir, comme s'il eust voulu le combattre. La Cavalerie estoit

commandée par le General  
 Bielke, le Prince de Savoye,  
 le Comte de la Torre, & le  
 General d'Arco. M. Steinau  
 & le Comte d'Aspremont,  
 commandoient l'Infanterie.

Il y avoit en mesme temps  
 des Troupes destinées pour  
 la seureté des Lignes de tous  
 les Quartiers. On avoit à se  
 rendre maître de la Brèche  
 qui estoit à la seconde mu-  
 raille, & des retranchemens  
 qui estoient derriere. Voicy  
 l'ordre avec lequel on mon-  
 ta à l'Assaut, après quatre vo-  
 lées de Canon qui avoient

C c ij

## 308 MERCURE

esté marquées pour signal. Quatre Capitaines marchoient à la droite à la teste de cinquante Grenadiers. Quatre Lieutenans & autant de Sergens les suivoient ayant à leur teste le Baron d'Asti, mais ayant esté blessé d'abord, un Sergent Major prit sa place. Ces Troupes étoient soutenues par deux cens Mousquetaires que commandoient quatre Capitaines. Un Colonel Major marchoit avec cent Piquiers qui avoient chacun un Sabre & deux Pistolets à la ceinture.

Quatre Capitaines & plusieurs Officiers , suivis de trois cens Arquebusiers , venoient après. Il y avoit trois Bataillons de reserve, chacun de six cens hommes. L'ordre de la gauche estoit à peu près le mesme, excepté qu'elle avoit en teste quinze cens Arquebusiers avec leurs Officiers precedez de cinquante Grenadiers , & de trente hommes armez de Pertuisanes & d'Epées , ayant chacun une Hache à la ceinture. La place des Volontaires qui estoient tous d'une grande

distinction par la valeur, & par la naissance, estoit entre ces deux Ailles ; mais il leur estoit fortement ordonné, de ne passer pas les premières Files. Ceux qui avoient le commandement de cette attaque, estoient, le Prince de Neubourg, le Prince de Croy, les Comtes de Souches & de Scherffemberg, & le General Major Dippendal. L'attaque de l'Electeur de Baviere estoit à peu près de mesme, & suivant ses ordres elle estoit commandée par le Prince Louis de Bade,

# GALANT. 311

le Marquis de la Verne, le Comte de Serini, le Baron de Beck & quelques autres. Le General Schenech commandoit les Troupes de Brandebourg, & l'on peut dire que le plus ou moins de Troupes rendoit ces attaques differentes. Les Attaques se firent le 2. de ce mois, a la faveur des Boulets enchainez, qui foudroyoiẽt les flancs des Retranchemens opposez derriere les Brẽches. On fũt repoussẽ deux fois a l'attaque de Lorraine, & le courage des As-

## 312 MERCURE

fiegeans se trouva alors un  
 peu ébranlé , mais enfin  
 ayant donné un troisiéme as-  
 saut , aidez de ceux qui les  
 soutenoient , & ayant arra-  
 ché des Palissades de la gros-  
 seur d'un homme , ils en-  
 trerent dans la Ville malgré  
 les Bombes , les Mines , les  
 Boulets , les Pots à feu , les  
 Machines roulantes, les Pou-  
 dres , les Chevaux de frise ,  
 les Facines poissées , & rem-  
 plies de Souffre , & la gresse  
 des Mousquets & des Flé-  
 ches. On se rendit Maître  
 des Coupures , & des Re-  
 tranchemens

tranchemens , sans vouloir  
voir les Drapeaux blancs  
qu'avoient arboré les Affie-  
gez , ny écouter les cris de  
ceux qui demandoient la  
vie à genoux ; de sorte que  
le deſeſpoir ayant fait re-  
prendre les Armes à quel-  
ques uns , ils vendirent leur  
ſang le plus cher qu'ils pu-  
rent , & mirent le feu en di-  
vers endroits , ce qui a fait  
perdre une partie du Butin  
qu'on auroit pû faire. Le  
Sous - Bacha qui défendoit  
l'attaque de Baviere s'eſtant  
aperçû de ce qui ſe paſſoit , &

Septemb. 1686.

D d

## 314 MERCURE

ayant ensuite esté averty, que ceux qui souûtenoient l'attaque de Brandebourg avoient aussi esté forcez, se retira dans la Rondelle qui est entre le Chasteau & la Ville, avec treize cens hommes ou environ, & obtint la vie pônrr tous. Il est impossible de dire encore ny le nombre des Prisonniers, & de ceux qui ont esté tuez, ny le Butin qu'on a fait. Avant que de sçavoir toutes les circonstances d'une si grande action, il faut voir vingt ou trente Relations. On assure

que la mort du Bacha Gouverneur , tué sur la Brèche , a beaucoup contribué à la prise de la Place , & que tout blessé qu'il fut d'abord , il combatit sur la Brèche un Sabre à chaque main , jusqu'à ce qu'un dernier coup le renversa mort.

Je finis par l'Article accoutumé des Enigmes. La premiere des deux que je vous envoyay le dernier mois , avoit esté faite sur *l'Image du Soleil dans l'eau* , elle a esté expliquée dans son vray sens par M<sup>s</sup> Brignon de la

D d ij

# 316 MERCURE

ruë S. Antoine ; Louvard du quartier de S. Merry ; Audinot de la ruë S. Jacques ; Perier de la ruë S. Honoré ; l'Indifferent malgré luy, l'Aimable Infidelle ; le Beuveur sans soucy ; la Brune enjouée, & la Belle dédaigneuse.

Le vray mot de la seconde estoit le *Clou à Soulier*. Ceux qui l'on trouvé sont M<sup>rs</sup> Bovinet de la ruë des trois Mores ; C. D. L. d'Orleans ; Richeval de Poitiers ; Mistou de Charny, & les trois Amis de la ruë de Buffy, Associez avec les Vandangeurs de la mesme ruë.

L'un & l'autre a esté expliquée dans son vray sens par M<sup>e</sup> de Roncherie du quartier de la Place Maubert ; de la Solaye de la rue de la Harpe ; Renautot de Tours ; l'Indolent par habitude ; l'Amant de toutes les Blondes ; la Délicate en Amour ; les Amans commodes ; Les Associez en bonnes Fortunes , & les Coquets de Profession.

Voicy deux Enigmes nouvelles. La premiere m'a esté envoyée sous le nom de Lyfandre. Celuy qui a fait la

D. d. iij

318 MERCURE  
seconde m'a caché le sien.



ENIGME.

**L'**Homme qui seul discourt d'un  
air si plein d'appas,  
Peut estre aussi le seul qui nous  
donne la vie.

L'avantage est petit ; qu'il ne s'en  
vante pas,  
Puis qu'en nous la donnant, elle  
nous est ravie.



Mais quoy que nous soyons si pen  
de temps aujour,  
Nous avons l'art de beaucoup  
dire,  
Nous parlons de peine & d'a-  
mour.

# GALANT. 319

*Nous expliquons ce qu'on desire.*



*Belle Clione, un grand nombre de  
gens*

*AvostreCœur nous font paroistre.*

*Ah, que leurs cœurs seroient  
contens,*

*Si vous nous d'nniez aussi l'estre!*



*Bientost on ne nous verroit plus,*

*Les uns feroient mourir les au-  
tres,*

*Et la joye auroit le dessus,*

*Nos desirs deviendroient les va-  
stres.*

## AUTRE ENIGME.

**Q***Voy que le Maistre à qui  
je suis,*

*Passe en grandeur toute puissan-  
ce.*

# 320 MERCURE

C'est toujours avec repugnance  
Que ceux qu'à me chercher leur  
malheur a reduits,  
Me font témoin de leur souffrance.



Ce qui devroit contribuer  
A rendre leur peine finie,  
C'est qu'ils sont jour & nuit en  
grande compagnie,  
Que rarement on voit diminuer.



Mais ce n'est pas comme en cer-  
taines Fêtes,  
Où plus on est, & plus on rit,  
Ceux pour qui j'ay des faveurs;  
toujours prestes,  
Auroient, s'ils estoient seuls, moins  
de trouble en l'esprit.



Par moy de grands secours s'ob-  
tiennent,

*Et quoy que le séjour ait de quoy  
dégouter,*

*Et que plusieurs avec joye en  
reviennent,*

*Il en est beaucoup qui s'y tien-  
nent*

*Jusqu'à ce qu'on mette ordre à les  
faire emporter.*

Je vous parleray le mois  
prochain de l'Affaire de  
Hambourg, dont je ne veux  
faire qu'un Article. Il y a  
grande apparence qu'elle se-  
ra terminée en ce temps-là.  
Je suis, Madame, vostre, &c.

*A Paris, ce 30. Septembre 1686.*

**TABLE DES MATIERES**  
contenuës dans ce Volume.

|                                                                                                                                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>P</b> Relude sur l'établissement de la Maison de S. Cir.                                                                                                                             | 1   |
| Articles de l'Edit de l'établissement de cette Maison.                                                                                                                                  | 12  |
| Idile de Madame des Houlières.                                                                                                                                                          | 41  |
| Madrigal sur le même sujet.                                                                                                                                                             | 47  |
| Prêtres & Réjouissances faites en divers endroits de la Ville de Paris, & en plusieurs Villes du Royaume, le jour de la Feste de S. Louis, à cause que le Roy porte le nom de ce Saint. | 48  |
| Madrigal à Sapho.                                                                                                                                                                       | 67  |
| Le nouveau Pantheon.                                                                                                                                                                    | 68  |
| Neufième Dialogue des choses difficiles à croire,                                                                                                                                       | 71  |
| Description du Carrousel fait à Florence.                                                                                                                                               | 164 |
| Histoire des Boucaniers ou Flibustiers.                                                                                                                                                 | 171 |
| Arrivée à Rouen de Mr Faucon de Ris.                                                                                                                                                    |     |

# T A B L E.

|                                                                                                                                                    |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>premier President au Parlement de cette Ville-là , avec les Harangues qui luy ont esté faites , &amp; tout ce qui s'est passé sur ce sujet.</i> | 186 |
| <i>Morts.</i>                                                                                                                                      | 201 |
| <i>Troisième suite de l'Histoire des Estampes.</i>                                                                                                 | 204 |
| <i>Galanteries Espagnoles.</i>                                                                                                                     | 213 |
| <i>Particularitez touchant l'Accouchement de Madame la Dauphine.</i>                                                                               | 239 |
| <i>Mort de Mr Berrier.</i>                                                                                                                         | 258 |
| <i>Charge de Professeur Royal en Mathematiques donnée à Mr Sauveur.</i>                                                                            | 260 |
| <i>M. l'Abbé Galois est pourvû de la Charge de Professeur Royal en Langue Grecque.</i>                                                             | 262 |
| <i>Procès gagné par les Capucins dits du Louvre.</i>                                                                                               | 263 |
| <i>Journal de la prise de Modon.</i>                                                                                                               | 267 |
| <i>Nouvelle Carte de la Morée.</i>                                                                                                                 | 275 |
| <i>Journal de tout ce qui s'est passé à Anet pendant le séjour de Monseigneur le Dauphin,</i>                                                      | 276 |
| <i>Promotion des nouveaux Cardinaux.</i>                                                                                                           | 294 |

# T A B L E.

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| <i>Particularitez de la prise de Bnde.</i>      | 296 |
| <i>Noms de ceux qui ont deviné les Enigmes.</i> | 315 |
| <i>Enigmes nouvelles.</i>                       | 318 |
| <i>Affaire de Hambourg.</i>                     | 321 |

Fin de la Table.

## *Avis pour placer les Figures.*

**L'** Air qui commence par, *Donx Rai-  
sin dont l'Amour redoute la puissance,*  
doit regarder la page 163.

La Figure doit regarder la page. 251.

**L'** Air qui commence par, *Chante qui  
voudra le Printemps,* doit regarder la  
page 265.







